



Paritra Malagasy zary Ohabolana

PLAN DE MISE EN ŒUVRE du PND 2015 - 2019

Avril 2015



« ... Je prône le retour de l'autorité de l'Etat, un Etat de droit qui consacre enfin la bonne gouvernance qui a tant manqué depuis l'indépendance à notre pays, ce qui nous a valu ces années de crises cycliques. Grâce à l'instauration de la bonne gouvernance, l'Etat de droit, nous pourrions prioriser le retour de la sécurité, assurer une justice impartiale, combattre avec sérénité la corruption. Ainsi nous pourrions également nous atteler à nos priorités, sociales : la santé pour les enfants et les femmes notamment, économiques : la mise en place immédiate de la conférence des donateurs, la politique de création d'emploi ou encore les grands travaux dans nos activités fondamentales comme l'agriculture au sens large, le tourisme, les mines, les TIC, ceci pour permettre la mise en place dans ces secteurs d'un environnement des affaires propices à attirer les investissements, énergétiques : pour que l'eau et l'électricité pour tous ne reste pas au stade du simple slogan, environnementales...etc.

Car, Madagascar se dirige désormais vers le cap qu'elle s'est fixée, à savoir la voie de la croissance, du développement et de la paix sociale d'un Peuple qui aspire à l'amélioration de ses conditions de vie dans un environnement serein, stable et sécurisé. Certes, la tâche ne sera pas facile au regard de ce qui nous attend ainsi que des difficultés et contraintes majeures que nous devons affronter. Beaucoup doit être fait et en même temps. Je voudrais vous faire part que cette responsabilité que j'assume est construite sur des exigences : l'exigence de rassembler les Malgaches, l'exigence de respecter mes engagements, l'exigence de vertus et qualités morales, l'exigence de sécurité et de protection, l'exigence d'autorité et d'ordre, l'exigence de résultats, l'exigence de justice et l'exigence de valeur...»

*Hery RAJAONARIMAMPIANINA
Président de la République de Madagascar
Discours du 28 Mars 2014
CCI Ivato*



**Hery
RAJAONARIMAMPIANINA**

*Président de la
République de Madagascar*



VISION

«MADAGASCAR : UNE NATION MODERNE ET PROSPERE»

Madagascar sera une nouvelle force économique où

Le bien-être de sa population est affirmé

Son développement est soutenu par ses

propres potentialités

Madagascar sera un pays de l'excellence où

*S'instaure la haute qualité sociale et
environnementale*

*Règne l'Etat de droit, la sécurité pour tous, la
bonne gouvernance et la redevabilité sociale*

*Prévalent la communion nationale, la dignité
nationale et l'intérêt général.*

(Extrait de la Politique Générale de l'Etat)

Palais d'Etat de Mahazoarivo



PREFACE

« *Madagascar, une Nation moderne et prospère* », ce vœu de Son Excellence Monsieur le Président de la République, est devenu la Vision partagée des Malgaches. Nous nous inspirons de cette Vision pour accélérer le développement responsable de notre Pays.

La Politique Générale de l'Etat, le Plan National de Développement (PND) et le Programme d'Urgences Présidentielles constituent les documents de référence définissant les stratégies qui orienteront notre Patrie vers la place que nous ambitionnons pour elle.

Notre réussite commune requiert la collaboration entre le secteur public, le secteur privé, la société civile, l'ensemble des citoyens et nos partenaires au développement, et ce à tous les niveaux.

Le Paritra Malagasy zary Ohabolana (PMO) que j'ai le plaisir de présenter est le Plan de Mise en Œuvre du PND. Il reflète la contribution active de toutes les parties dans son élaboration et augure leur participation harmonieuse dans son implémentation afin d'atteindre les objectifs fixés dans la Politique Générale de l'Etat et répondre aux aspirations du peuple Malagasy.

Cet outil précise les résultats escomptés et les priorités de chaque secteur d'activité. Le Plan d'Investissements Publics Prioritaires établi dans ce document permet une meilleure visibilité pour tous quant aux projets d'investissements infrastructurels, avec un calendrier sur les cinq ans à venir et les moyens financiers internes et externes à mobiliser.

Je suis confiant que notre pays puisera sa force dans son capital humain et son capital naturel. Qu'il continuera à augmenter sa croissance économique dans l'élan de dynamisme auquel chacun de nous prend part d'ores et déjà.

Je tiens à remercier ici toutes les compétences et initiatives qui ont permis la conception de ce document. J'invite en outre les citoyens, les départements ministériels, toutes les organisations et tous les acteurs de développement à persévérer dans leur engagement pour un Madagascar meilleur.



Général de Brigade Aérienne

Jean RAVELONARIVO

Premier Ministre

Chef du Gouvernement

SOMMAIRE

VISION	03
PREFACE	05
SOMMAIRE.....	06
INTRODUCTION	07
Contexte et justification	08
Plan National de Développement (PND)	09
Programme d’Urgences Présidentielles (PUP)	10
Initiatives à Résultats Rapides (IRR)	10
I. PHASE CONCEPTUELLE	11
1.1. Méthodologie d’approche	11
1.2. Chaîne de résultats	12
<i>Objectif stratégique 1</i>	15
<i>Objectif stratégique 2</i>	21
<i>Objectif stratégique 3</i>	27
<i>Objectif stratégique 4</i>	33
<i>Objectif stratégique 5</i>	43
II. MODALITES D’EXECUTION ET MECANISME DE SUIVI ET EVALUATION	46
2.1. Fondements, valeurs et principes	46
2.2. Mécanisme de pilotage et de coordination	47
2.2. Mécanisme de suivi et évaluation	49
III. PLANIFICATION OPERATIONNELLE	52
3.1. Régionalisation du PMO	52
3.2. Douze espaces de croissance identifiés	52
3.3. Costing	56
3.4. Stratégie de mobilisation des ressources	58
3.5. Analyse des risques	61
3.6. Plan de communication	62
CONCLUSION	62
ANNEXES.....	64
Annexe 1: Echancier des activités	64
Annexe 2: Actions dans le cadre des IRR	70
Annexe 3: Extrait de la situation de la base de données nationale sur l’aide	71
Annexe 4: Plan d’Investissements Publics Prioritaires (PIPP).....	72
Acronymes et abréviations	80



INTRODUCTION

Après cinq années de crise, Madagascar est retourné à l'ordre constitutionnel. La Politique Générale de l'Etat a été initiée par Son Excellence Monsieur le Président de la République et déclinée par la suite en Plan National de Développement, le Paikady Natao Dinasa (PND). Le Gouvernement s'est alors attelé à la mobilisation de toutes les parties pour son exécution.

Avec le souci d'assurer l'appropriation par les différents acteurs, un atelier national de neuf jours, du 08 au 16 Avril 2015, a été organisé à Antananarivo afin d'élaborer le Paritra Malagasy zary Ohabolana (PMO) intégrant les Programmes d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP).

Le présent document, après un bref rappel des référentiels, précise la phase conceptuelle ainsi que les modalités d'exécution traduites en planification opérationnelle de la mise en oeuvre du PND.



Contexte et justification

Le Paikady Natao Dinasa (2015 -2019) définit les objectifs stratégiques de la Politique Générale de l'Etat. Pour harmoniser la participation de tous, une planification opérationnelle incluant un cadre logique, une programmation et un mécanisme de suivi et évaluation est nécessaire : c'est la raison d'être du Paritra Malagasy zary Ohabolana.

Le PMO tient compte des engagements déjà pris par le Gouvernement dans le cadre des IRR 2015 et du PUP 2015-2016. Les impacts réels positifs à moyen terme (2017-2019) sont attendus par l'approfondissement des réformes en cours et la mise en œuvre du Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP).

Madagascar est déterminé à emboîter le pas de la communauté internationale pour la mise en œuvre et le suivi des engagements mondiaux post-2015. Le présent document priorise l'intégration des objectifs internationaux et les indicateurs y afférents.



Les Objectifs de Développement Durable (ODD)

1. *Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*
2. *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable*
3. *Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges*
4. *Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*
5. *Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*
6. *Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau*
7. *Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable*
8. *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*
9. *Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation*
10. *Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein*
11. *Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables*
12. *Instaurer des modes de consommation et de production durables*
13. *Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussion*
14. *Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable*
15. *Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité*
16. *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes*
17. *Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat*

Plan National de Développement (PND) 2015 - 2019

Les Grandes orientations stratégiques de développement

1. Consolidation de la réconciliation nationale : socle et pierre angulaire du renouveau politique et de la relance de l'économie
2. Raffermissement de la démocratie, de l'état de droit, du respect des droits humains ainsi que de la bonne gouvernance à tous les échelons
3. Renforcement de la décentralisation : transfert effectif des compétences et des ressources aux collectivités territoriales décentralisées
4. Mise en œuvre des réformes et des mesures structurelles dans le but d'améliorer: (i) la gestion budgétaire (ii) la gestion des entreprises d'Etat (iii) le cadre légal des affaires
5. Amélioration de la productivité du travail par le biais de la modernisation et des innovations, la réduction du chômage et des sous emplois.

Scénario de développement

Les objectifs de croissance sont tirés par l'agriculture, la pêche, les mines, les entreprises franches, les BTP, le tourisme, les transports (et les infrastructures y liées): 5% en 2015, 7,0% en 2016, 8,9% en 2017, 10,4% en 2018, 10,5% en 2019.

Le taux d'investissement atteindrait l'équivalent d'au moins 30% du PIB en moyenne annuelle. L'inflation serait contenue à un niveau inférieur à 8%.

Nouveau cadre de référence des actions publiques

1. Alligner le budget de l'Etat sur les priorités stratégiques
2. Obtenir une plus grande cohérence dans les actions des différents départements ministériels, dans les actions des politiques sectorielles et régionales ainsi que dans les actions d'intervention d'autres acteurs
3. Fournir une base de programmation crédible des actions de développement
4. Fournir un outil de suivi-évaluation des actions de développement.
5. Améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses publiques
6. Servir d'outil de plaidoyer pour la mobilisation des ressources extérieures y compris les investissements privés.

Axes stratégiques

Axe 1 « Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale »

Axe 2 « Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement »

Axe 3 « Croissance inclusive et ancrage territorial de développement »

Axe 4 « Capital Humain adéquat au processus de développement »

Axe 5 « Valorisation du capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes »





Programme d'Urgences Présidentielles (PUP) (2015-2016)

Les valeurs

Participation, transparence, inclusion, égalité, solidarité et redevabilité, efficacité et efficience dans l'affectation des ressources financières publiques.

Les composantes

- La définition et la mise en œuvre des mesures d'ordre juridique, administratif, institutionnel et organisationnel
- La priorisation des projets à haute performance dans le cadre du Programme d'Investissements Publics
- La promotion du Partenariat Public Privé.

Initiatives à Résultats Rapides (IRR)

Objectif

Pour concrétiser la Vision "Madagascar, une Nation moderne et prospère", le Gouvernement conduit par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, s'est engagé pour la culture de résultats, garant du développement.

Principaux piliers

- Leadership pour les résultats
- Planification pour les résultats
- Budgétisation axée sur les résultats
- Capacité institutionnelle à délivrer des biens et des services
- Système d'information, la capacité statistique, et le suivi et évaluation
- Redevabilité pour les résultats

Points saillants

- Pragmatisme des leaders face aux problèmes rencontrés et aux besoins au niveau des ministères,
- Assiduité des représentants des ministères et leur forte implication aux séances de formation,
- Réactivité des leaders au niveau des ministères, les échanges fructueux entre toutes les parties par mail

Volets

Leads stratégiques

Amélioration du bien-être de la population,
Exécution des actions sociales

Ministre chargé de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme.

Economie,
Effectivité des actions de redressement du climat des affaires

Ministre d'Etat chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et des Equipements.

Renforcement de la gouvernance,
Conduite de la réforme de l'administration

Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

I. PHASE CONCEPTUELLE

I.1. Méthodologie d'approche

Elaboré sur la base des défis et enjeux du PND, le Paritra Malagasy zary Ohabolana s'inscrit dans un processus traversant les étapes techniques suivantes :

- 1- Un décryptage et une analyse du contenu du PND de façon à mieux saisir ses enjeux et ses objectifs stratégiques.
- 2- L'établissement d'une matrice de collecte de données à faire remplir par chaque département sectoriel se basant sur l'approche de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et l'élaboration de la matrice de base incluant une chaîne de résultats à laquelle doivent se greffer des objectifs et des sous-objectifs clairement définis dans le PND.
- 3- L'élaboration de la liste des activités pour chaque objectif stratégique selon un processus participatif, itératif et tenant compte du contexte réel.
- 4- L'identification de critères de hiérarchisation en fonction des existants et /ou de leur caractère d'urgence.
- 5- La priorisation des activités en tenant compte des besoins exprimés par les régions.
- 6- La mise en exergue des éléments d'interdépendance sectorielle et leur synergie.
- 7- La vérification de la structure des travaux techniques développés au niveau de chaque résultat ainsi que de l'échéancier des activités.
- 8- L'inventaire des risques accompagnant chaque activité et les mesures préconisées pour les atténuer, une stratégie liée à la recherche de financement.
- 9- La présentation du mécanisme de suivi et évaluation et du plan de communication.



1.2 Chaîne des résultats

Selon les diagnostics relatés dans le Plan National de Développement, Madagascar doit entreprendre des activités prioritaires et des mesures structurantes oscillant autour de cinq axes stratégiques. Pour répondre aux aspirations du peuple malgache, formulées en termes de défis dans la Politique Générale de l'Etat, ces mesures doivent contribuer à l'atteinte des cinq objectifs stratégiques explicités dans ce document PMO.

Respectant la gestion axée sur les résultats, la chaîne de résultats de ce PMO inclut à la fois la finalité à concrétiser en terme d'objectifs stratégiques et les réalisations sous-jacentes ainsi que les différents produits mis à profit pour chacune des réalisations prévues.

A chaque niveau de réalisation sont associés des indicateurs objectivement vérifiables, des objectifs cibles et des moyens/sources de vérification. S'y ajoute le paramètre hypothèse qui met en exergue les potentiels de réalisation des activités.



Les objectifs clés

INDICATEURS		BASE 2014	CIBLE 2019	SOURCE DE VERIFICATION
1	Indice du bonheur	Score=3681	Score=4500	Rapport de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le bonheur
2	Indice de Développement Humain	Score=0,533	0,620	Rapport National ou Mondial sur le Développement Humain
3	Taux de pauvreté	78%	<62,5%	Institut National de la Statistique
4	Score Mo Ibrahim sur la Gouvernance	Score=48,2	Score=60,0	Rapport Mo Ibrahim
5	Indice de Perception de la corruption	Score=28	Score=45	Transparency International
6	Score Doing business	Rang=163	Rang<130	Rapport Doing Business
7	PIB/Habitant (\$)	463,0\$	520,0\$	Institut National de la Statistique
8	Flux d'IDE (en millions DTS)	391,1	420	Fonds Monétaire International ou Banque Centrale de Madagascar (BCM)
9	Superficies reboisées et restaurées (Ha)	5.000 Ha	Plus de 32.000Ha	Rapport d'activités du Ministère concerné
10	Nombre de bénéficiaires de filets de sécurité	A déterminer	Plus de 300.000	Rapport d'activités du Ministère concerné

Objectifs stratégiques

Programmes

Effets

1

La Bonne Gouvernance est effective, l'Etat de droit respecté, la Démocratie et la Solidarité Nationale consolidées

P1: Administration publique et territoriale efficiente et efficace
P2: Justice et sécurité apaisantes et respectueuses de la dignité et des droits humains
P3: Gouvernance locale au service du développement local

E1: Autorité de l'Etat restaurée et Administration réhabilitée
E2: Etat de droit respecté et ordre public rétabli
E3: Gouvernance et développement local renforcés suivant les principes d'aménagement du territoire

2

La Stabilité Macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées

P4: Efficience économique et finances publiques transparentes et efficaces
P5: Banques et finances au service du développement
P6: Commerce au service de la compétitivité et au profit de la population

E4: Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées
E5: Système bancaire et financier renforcé
E6: Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées

3

La Croissance est inclusive et le développement territorial harmonisé

P7: Développement des secteurs stratégiques et/ou des filières porteuses
P8: Infrastructures structurantes densifiées et en appui à la croissance
P9: Aménagement du territoire et sécurisation foncière
P10: Secteur privé moteur de la croissance

E7: Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées développés
E8: Structures d'épaulement et structurantes renforcées
E9: Organisation et structuration territoriale de l'économie optimisées
E10: Secteur privé et secteurs relais développés

4

Le Capital Humain est développé pour être adéquat et intégré au processus de développement

P11: Santé aux normes de qualité et accessible à tous
P12: Education universelle aux normes d'excellence
P13: Formation technique et professionnelle au profit de l'économie et des régions
P14: Enseignement supérieur de qualité aux normes internationales et recherche scientifique innovant et adapté aux besoins de la société
P15: Eau, Hygiène et Assainissement garants de la santé publique
P16: Culture et patrimoine expression des valeurs et identité nationale
P17: Sport, expression de l'épanouissement et de l'insertion de la jeunesse dans le développement
P18: Protection sociale, expression de droits humains et l'équité sociale

E11: Mortalité maternelle, infantile et néonatale réduites
E12: Mortalité liée aux maladies réduite
E13: Malnutrition infantile réduite
E14: Système éducatif performant et conforme aux normes internationales
E15: Enseignement technique et professionnel valorisé
E16: Assurance qualité et adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins
E17: Accès à l'eau potable, à l'Assainissement et à l'hygiène assurés (EAH)
E18: Culture valorisée en tant que levier de développement
E19: Sport intégré dans le processus de développement et Jeunesse insérée dans le développement
E20: Protection sociale renforcée

5

Le Capital Naturel est valorisé et la résilience aux catastrophes renforcée

P19: Ressources naturelles, un legs assuré pour les générations futures
P20: Capital naturel et résilience aux risques de catastrophes

E21: Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique
E22: Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement





Objectif stratégique 1

La Bonne Gouvernance est effective, l'Etat de droit respecté, la Démocratie et la Solidarité Nationale consolidées

Les priorités telles que la réforme de l'administration, le maintien de la sécurité, le respect des droits et la consolidation du « Fihavanana » concourent à l'atteinte de cet objectif stratégique 1. L'aspiration d'une décentralisation et déconcentration effectives assure l'incontestable implication inclusive dans le processus de développement. De plus, l'amélioration des dispositifs juridique, règlementaire et institutionnel reste incontournable dans l'amélioration de la bonne gouvernance et de la sécurité.

Effets:

E.1 Autorité de l'Etat restaurée et Administration réhabilitée

E.2 Etat de droit respecté et ordre public rétabli

E.3 Gouvernance et développement local renforcés suivant les principes d'aménagement du territoire





Administration publique et territoriale
efficiente et efficace

E.1 Autorité de l'Etat restaurée
et Administration réhabilitée

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Assurer la neutralité, la stabilité et la continuité dans l'administration
2. Garantir la sécurité des biens et des personnes
3. Evaluer la performance de l'administration à tous les niveaux
4. Concevoir et mettre en œuvre la politique nationale de la Fonction Publique
5. Procéder à la coordination et au contrôle inopiné des activités sur le terrain
6. Réaliser des évaluations de la transparence des finances publiques et en publier les résultats
7. Actualiser la loi sur l'accès à l'information
8. Faciliter l'accès des citoyens à la propriété foncière
9. Effectuer le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH3)
10. Promouvoir l'image de la diplomatie malagasy sur la scène régionale et internationale

Environnement socioéconomique sain et réconciliation nationale promue

Fonction publique de proximité effective

Politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité développées

Capacité organisationnelle et managériale développée et culture de l'excellence renforcée

Culture de transparence et de redevabilité soutenue

Culture de la communication et de la visibilité de l'économie numérique confortée

Système de contrôle, de suivi et évaluation redynamisé

Système de statistique modernisé

Diplomatie active au service du développement consolidé

Responsables

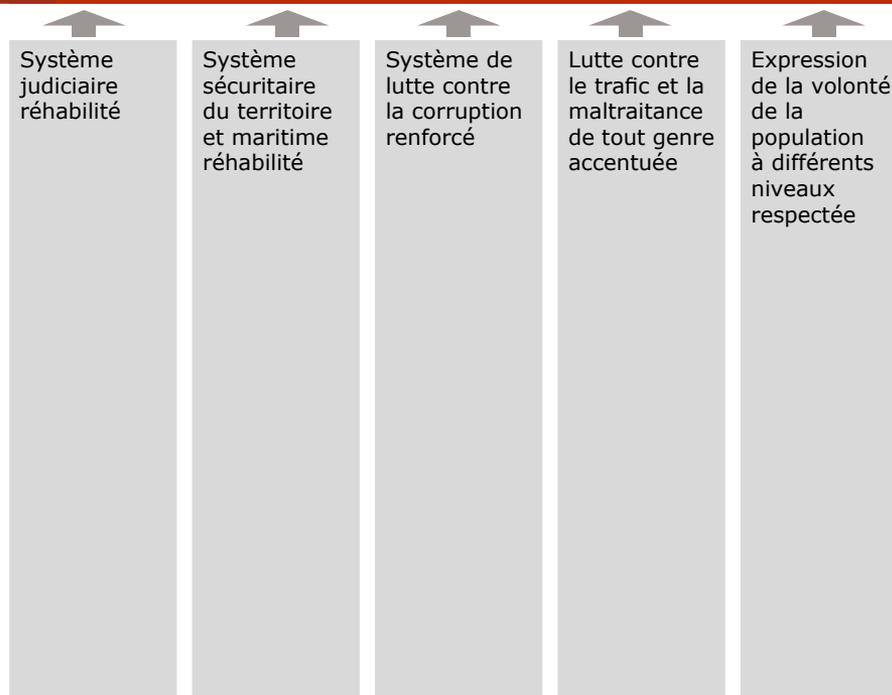
Présidence de la République, Primature, Département ministériel en charge de la défense nationale, Département ministériel en charge de la gendarmerie nationale, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge de la sécurité publique, Département ministériel en charge de la justice, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de la population, du genre, de l'équité et de la protection sociale, Département ministériel en charge de la communication et des relations avec les institutions

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
1. Taux de criminalité	1,8	1,63	Trimestrielle	Ministère en charge de la Justice
2. Score Mo Ibrahim sur la gouvernance	Score=48,2	Score=60,0	Annuelle	Rapport Mo Ibrahim
3. Taux d'efficacité accru des Forces de l'Ordre dans la répression des vols de bœufs	10	84,6	Annuelle	Rapports d'activités des Forces de l'Ordre

Justice et sécurité apaisantes et respectueuses de la dignité et des droits humains

E.2 Etat de droit respecté et ordre public rétabli

- TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES**
1. Renforcer le contrôle du fonctionnement des juridictions
 2. Réhabiliter les infrastructures judiciaires
 3. Restaurer et renforcer l'opérationnalité de l'armée
 4. Contrôler, en permanence, la sécurité des zones aériennes et côtières
 5. Renforcer les actions de contrôle d'embarquement et de débarquement maritimes
 6. Promouvoir les valeurs démocratiques et celles relatives à l'Etat de droit
 7. Respecter les obligations et engagements internationaux en matière des droits de l'homme
 8. Doter les zones rouges d'unités spéciales bien équipées
 9. Mettre en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption actualisée
 10. Revaloriser et renforcer le « Fihavanana » et la participation citoyenne pour la solidarité nationale



Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de la communication et des relations avec les institutions, Département ministériel en charge des grands projets et de l'aménagement du territoire, Département ministériel en charge de la culture et de l'artisanat

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
4. Proportion des usagers faisant confiance au système judiciaire	25%	50%	Annuelle	Ministère en charge de la Justice
5. Ratio condamnés/prévenus dans les prisons	43/57	60/40	Mensuelle	Ministère en charge de la Justice
6. Indice de Perception de la corruption	Score=28	Score=45	Annuelle	Transparency International

Gouvernance locale au service du développement local

E.3 Gouvernance et développement local renforcés suivant les principes d'aménagement du territoire

- TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES**
1. Diffuser les textes d'application de la politique de décentralisation et de déconcentration
 2. Construire les infrastructures administratives requises au niveau local
 3. Améliorer le recouvrement des recettes de la fiscalité locale au niveau des CTD
 4. Institutionnaliser le concept de budget participatif auprès des CTD
 5. Réinstaurer la culture de dialogue entre les dirigeants locaux et leurs populations
 6. Assurer le transfert de fonds vers les communes par le biais du Fonds de Développement Local
 7. Actualiser et appliquer les plans de développement locaux et régionaux en cohérence avec la PGE et le PND
 8. Renforcer les capacités institutionnelles en matière d'Administration Territoriale
 9. Elaborer des outils standardisés de planification et de gestion des territoires (SNAT, SRAT, SAIC et SAC)
 10. Mettre à la disposition des CTD des outils de planification de l'aménagement du territoire



Responsables

Présidence de la République, Primature, Département ministériel en charge des grands projets et de l'aménagement du territoire, Département ministériel en charge de la défense nationale, Département ministériel en charge de la gendarmerie nationale, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge de la sécurité publique, Département ministériel en charge de la justice, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de la population, du genre, de l'équité et de la protection sociale, Département ministériel en charge de la communication et des relations avec les institutions

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
7. Guichets fonciers mis en place et opérationnels		A déterminer	Annuelle	Ministères en charge de la Décentralisation et des domaines
8. Taux de recouvrement des taxes locales		A déterminer	Annuelle	Ministères en charge de l'Economie et des Finances
9. Nombre de Communes bénéficiaires du FDL	1240	Toute commune	Mensuelle	Ministères en charge de l'Economie et des Finances
10. Taux des dépenses publiques accordées aux CTD	<5%	>10%	Annuelle	Ministères en charge de l'Economie et des Finances





Objectif stratégique 2

La Stabilité Macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées

La stabilité macroéconomique est garante de la croissance économique. L'attraction des investisseurs nationaux et internationaux assure un espace budgétaire plus élargi. Le renforcement du système bancaire et financier crée un environnement favorable aux affaires: conditions du développement des relations commerciales du marché intérieur et extérieur.

Effets:

E.4 Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées

E.5 Système bancaire et financier renforcé

E.6 Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées



Effizienz économique, finances publiques transparentes et efficaces

E.4 Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées

**TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES**

1. Affiner la politique monétaire et budgétaire, ainsi que les outils de sa mise en œuvre
2. Préserver l'adéquation entre la masse monétaire et le volume des activités économiques
3. Optimiser le système de recouvrement des recettes fiscales et douanières
4. Moderniser le cadre des recettes non-fiscales (redevances, dividendes, ...)
5. Améliorer l'alignement du Programme d'Investissements Publics (PIP) avec les priorités nationales
6. Renforcer le système de contrôle et d'audit des finances publiques
7. Mettre en œuvre la stratégie nationale d'endettement
8. Affiner les instruments d'analyse et de choix des options de financement du déficit public
9. Mettre en place un cadre budgétaire à moyen terme (CBMT) et des cadres de dépenses à moyen terme (CDMT) global et sectoriel
10. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie nationale d'intégration du secteur informel

Inflation maîtrisée

Mobilisation des ressources internes améliorée

Financement du développement optimisé

Gestion des dépenses, de la trésorerie et de la dette de l'Etat renforcée

Transition de l'économie informelle facilitée

Responsables

Primature, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de l'économie et de la planification, Département ministériel en charge du commerce et de la protection des consommateurs

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
11. Indice de prix à la consommation (moyenne sur la période)		A déterminer	Annuelle	Institut National de la Statistique
12. Taux d'investissement brut (en % PIB)	17,3	>30	Annuelle	Banque Centrale de Madagascar
13. Flux d'IDE (en millions DTS)	391,1	420	Annuelle	Fonds Monétaire International ou Banque Centrale de Madagascar

TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES
1. Moderniser le cadre juridique du secteur financier
2. Renforcer l'indépendance de la Banque Centrale
3. Mettre en conformité le cadre comptable de la Banque Centrale avec les normes IFRS
4. Etudier les conditions favorables à l'implantation des banques de développement dans le pays
5. Examiner les dispositions susceptibles de promouvoir la compétitivité entre les établissements financiers
6. Assurer la coordination et la promotion du secteur de la finance inclusive
7. Faciliter la mise en place de fonds de garantie des emprunts pour les PME/PMI
8. Appuyer le cadre de contrôle des institutions financières
9. Mettre en place un cadre légal de protection des épargnes
10. Opérationnaliser un mécanisme de suivi du rapatriement de devises

↑
Services
financiers
régulés et
supervisés

↑
Accès aux
produits
et services
financiers
amélioré

Responsables

Primature, Département ministériel en charge des finances et du budget

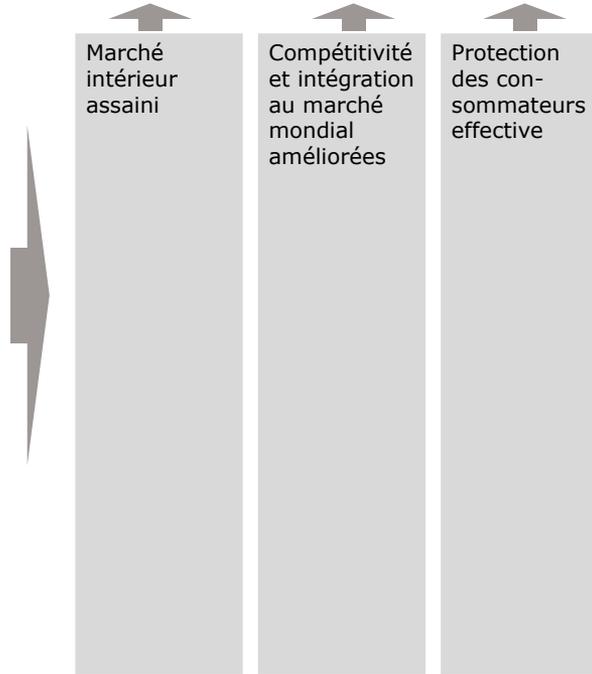
INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
14. Réserves en devises (en mois d'importation)	2,2	>3	Annuelle	Fonds Monétaire International ou Banque Centrale de Madagascar
15. Taux de pénétration de la microfinance (%)	24,2	>35	Annuelle	CNFM
16. Unités de production individuelles possédant un numéro statistique (%)	10,8	>25	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
17. Taux d'accès à la mobile Banking (%)	Dépôt: =21,74 Retrait=25,47	Dépôt: = >50 Retrait= >50	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique



Commerce au service de la compétitivité et au profit de la population

E.6 Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées

- TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES**
1. Opérationnaliser un système de régulation et de contrôle des activités commerciales
 2. Redynamiser les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI)
 3. Elaborer une nouvelle politique commerciale et la soumettre pour examen auprès de l'OMC
 4. Créer des structures de promotion des exportations
 5. Mettre en place les structures en charge d'étudier et de formuler les réponses aux barrières non-tarifaires
 6. Identifier de nouveaux marchés pour les produits malagasy, en particulier au sein des groupements mondiaux et régionaux
 7. Promouvoir les produits malagasy sur les marchés internationaux
 8. Développer le commerce de service
 9. Renforcer le cadre légal et institutionnel de protection des consommateurs
 10. Monter un dispositif assurant la disponibilité de stocks suffisants de riz et de produits de première nécessité



Responsables

Primature, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de l'économie et de la planification, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge du commerce et de la protection des consommateurs, épartement ministériel en charge de l'industrie et du développement du secteur privé

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
18. Indice de compétitivité industrielle	Score = 0,055; Rang = 16/133 (2010)	A déterminer	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
19. Nombre APPI ratifiés		A déterminer	Mensuelle	Rapports d'activités des Ministères en charge du Commerce et du Secteur Privé
20. Différence entre Exportations et Importations (en valeur)		A déterminer	Trimestrielle	Départements en charge des Opérations Douanières





Objectif stratégique 3

La Croissance est inclusive et le développement territorial harmonisé

Une croissance inclusive et un développement territorial harmonisé découlent de la contribution de tous les secteurs notamment ceux identifiés comme porteurs ainsi que les filières à hautes valeurs ajoutées. Aussi, la réhabilitation et l'amélioration des infrastructures et des équipements sont urgentes afin d'atteindre cet objectif stratégique 3. S'ajoutant à l'optimisation de l'organisation des structures territoriales, le développement du secteur privé et des secteurs relais figure parmi les priorités.

Effets:

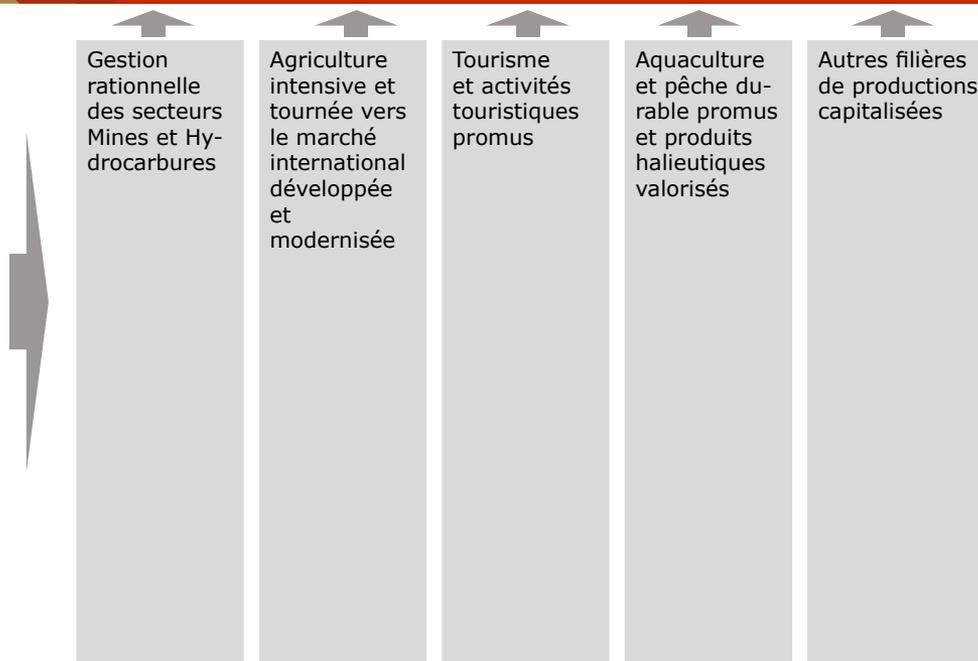
- E.7 Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées développés
- E.8 Structures d'épaulement et structurantes renforcées
- E.9 Organisation et structuration territoriale de l'économie optimisées
- E.10 Secteur privé et secteurs relais développés



Développement des secteurs stratégiques et/ou des filières porteuses

E.7 Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées développés

- TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES**
1. Créer la Société Nationale des Mines et mettre en place un nouveau mécanisme de recouvrement et de répartition des rentes minières
 2. Valoriser durablement les ressources halieutiques
 3. Etudier, normaliser et renforcer la réglementation du secteur des hydrocarbures
 4. Aménager et réhabiliter les périmètres de culture et les grands pôles de production agricole
 5. Renforcer les établissements de formation agricole, élevage et pêche
 6. Réaliser les traitements terrestres et aériens antiacridiens
 7. Surveiller les maladies animales et les zoonoses et mener la lutte y afférente
 8. Développer et entretenir les zones touristiques
 9. Elaborer une Politique de développement de l'hôtellerie et des mesures d'incitation pour les investissements touristiques
 10. Promouvoir le développement des industries créatrices de chaînes de valeurs



Responsables

Primature, Département ministériel en charge de la population, du genre, de l'équité et de la protection sociale, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge de l'Agriculture, Département ministériel en charge de l'élevage, Département ministériel en charge des ressources halieutiques et de la pêche, Département ministériel en charge de l'Énergie et des Hydrocarbure, Département ministériel en charge des mines et du pétrole, Département ministériel en charge du transport et de la météorologie, Département ministériel en charge de la culture et de l'artisanat

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
21. Valeur ajoutée des industries extractives (en % du PIB)	3%	7,40%	Annuelle	INSTAT - Rapports d'activités des Ministères en charge des Mines et des Finances
22. Taux de vaccination du cheptel bovin	80%	95%	Annuelle	Rapports d'activités des Ministères en charge de l'Élevage, la Pêche et l'Agriculture
23. Ressources issues de la pêche tant maritime que continentale produites chaque année		A déterminer	Annuelle	Rapports d'activités des Ministères en charge de la pêche et des Finances
24. Valeur ajoutée de l'Agriculture (en % du PIB)	15,30%	15,90%	Annuelle	Rapports d'activités des Ministères en charge de l'Élevage, la Pêche et l'Agriculture
25. Nombre de touristes visitant Madagascar	196 375	822 000	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique

Infrastructures structurantes densifiées et en appui à la croissance

E.8 Structures d'épaulement et structurantes renforcées

**TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES**

1. Mettre en œuvre un programme de construction, réhabilitation et entretien périodiques des routes nationales et rurales (RR)
2. Réaménager les ports fluviaux et maritimes ainsi que les aéroports
3. Réhabiliter les gares routières et les voies ferroviaires
4. Reformuler et redynamiser les sociétés à participation de l'Etat notamment Air Madagascar, SECREN et SIRAMA
5. Reformuler et assainir la gestion de la JIRAMA
6. Promouvoir les énergies renouvelables et développer les projets d'aménagement de sites hydroélectriques
7. Développer les lignes de transport d'énergie électrique
8. Mettre en place des points d'accès TIC au service de l'enseignement
9. Rénover et moderniser les infrastructures relais des services audiovisuels
10. Développer et entretenir les infrastructures de télécommunication

Réseaux d'infrastructures de communication et de transport densifiés

Sociétés à participation de l'Etat rentabilisées

Demande intérieure en énergie satisfaite et transition énergétique effective

Accessibilité aux NTIC renforcée

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge de la communication et des relations avec les institutions, Département ministériel en charge de l'Energie et des Hydrocarbure, Département ministériel en charge des travaux publics, Département ministériel en charge des grands projets et de l'aménagement du territoire, Département ministériel en charge du transport et de la météorologie, Département ministériel en charge de la poste, de la télécommunication et de la nouvelle technologie de l'information

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
26. Pourcentage du réseau routier national bitumé en bon état (%)	45	A déterminer	Semestrielle	Ministère en charge des Travaux Publics et des CTD
27. Taux d'accès à l'électrification rurale (% ménages)	4,70%	17%	Annuelle	Ministère en charge de l'Energie/ ADER
28. Taux de croissance annuelle du trafic maritime de marchandises (%)	8	A déterminer	Anuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge du Transport
29. Taux de croissance annuelle du trafic aérien de passagers (%)	6,2 (en 2013)	A déterminer	Annuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge du Transport

Aménagement du territoire et sécurisation foncière

E.9 Organisation et structuration territoriale de l'économie optimisées

**TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES**

1. Elaborer les SRAT et mettre en œuvre les activités y afférentes
2. Mettre en œuvre les activités identifiées dans le cadre du PIAA
3. Valoriser les espaces de solidarité
4. Fiabiliser et mettre à jour des PLOF par commune
5. Elaborer, mettre en œuvre et promouvoir les SAC
6. Mener les études et mettre en œuvre le Programme de Développement des villes d'équilibre
7. Adopter et mettre en œuvre la Politique et la Stratégie Nationale du Développement Urbain
8. Elaborer les Plans Directeurs d'Urbanisme dans les Communes Urbaines
9. Mettre en place une stratégie d'installation et de viabilisation de Zones d'activités ZEE / ZIE / ZES / ZI
10. Consolider et mettre en œuvre la politique foncière

Espaces de croissance promus et développés

Espaces de solidarité promus

Urbanisme développé

Foncier mis au service du développement et la pollution industrielle maîtrisée

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge des grands projets et de l'aménagement du territoire, Département ministériel en charge des finances et du budget

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
30. Nombre de SRAT élaborés		7	Mensuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire
31. Valeur ajoutée du Tourisme (en % du PIB)	2,80%	3,40%	Annuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire
32. Nombre de PUDI mis en œuvre	18000	A déterminer	Mensuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire
33. Nombre ZIE/ZEE/ZI développés	1	5	Mensuelle	Rapports d'activités du Ministère en charge de l'Aménagement du territoire

**TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES**

1. Opérationnaliser le cadre juridique, technique et institutionnel en matière de PPP
2. Ratifier les accords de partenariat et de protection des investissements étrangers (APPI)
3. Mettre en œuvre la Politique Nationale de l'Industrie
4. Actualiser la stratégie nationale de développement du Secteur Privé
5. Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de relance de la filière coton à l'échelle de l'industrie textile
6. Promouvoir l'innovation, la recherche et le développement, ainsi que l'utilisation stratégique de la propriété intellectuelle
7. Promouvoir la culture entrepreneuriale rurale et notamment l'industrialisation rurale
8. Promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes, des femmes et des couches vulnérables
9. Mettre en place un Fonds de l'Entrepreneuriat Local et un Fonds de Garantie Local
10. Mettre en place une caisse de soutien et de solidarité nationale pour aider les PME/PMI, MPE et coopératives

Partenariat Public-Privé développé

Cadres juridique, légal et fiscal améliorés

Opportunités et potentialités valorisées

Dialogue public-privé institutionnalisé

Stratégie de relance de la filière coton à l'échelle de l'industrie textile élaborée et mise en œuvre

Transfert technologique et innovation promus

Culture entrepreneuriale promue

Accès au financement promu

Responsables

Primature, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge de l'Energie et des Hydrocarbure

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
34. Flux d'ide (en millions DTS)	391,1	420	Annuelle	Fonds Monétaire International ou Banque Centrale de Madagascar (BCM)
35. Classement Doing business	Rang=163	Rang=<130	Annuelle	Rapport Doing business
36. Volume exportation AGOA (millions US\$)	500	>500	Annuelle	
37. Nombre de contrats PPP établis	5	10	Mensuelle	





Objectif stratégique 4

Le Capital Humain est développé pour être adéquat et intégré au processus de développement

Le renforcement des actions de protection sociale contribue pleinement au processus de développement. Outre un système éducatif performant et l'enseignement technique et professionnel valorisé, l'amélioration de la formation universitaire et de la recherche scientifique concourt fortement au développement du capital humain. A cela s'ajoutent des services de santé accessibles répondant aux normes et l'accès équitable à l'eau potable, à l'hygiène et aux infrastructures d'assainissement. De plus, la valorisation de la culture et du sport entretient le développement du capital humain.

Effets:

- E.11 Mortalité maternelle, infantile et néonatale réduites
- E.12 Mortalité liée aux maladies réduite
- E.13 Malnutrition infantile réduite
- E.14 Système éducatif performant et conforme aux normes internationales
- E.15 Enseignement technique et professionnel valorisé
- E.16 Assurance qualité et adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins
- E.17 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène assuré (EAH)
- E.18 Culture valorisée en tant que levier de développement
- E.19 Sport intégré dans le processus de développement et Jeunesse insérée dans le développement
- E.20 Protection sociale renforcée





- TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES**
1. Elaborer et/ou mettre jour les politiques, les textes législatifs et réglementaires de la santé publique
 2. Renforcer l'organisation et la gestion du système de santé
 3. Appliquer la Feuille de route pour la CARMMA (Campagne d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et néonatale)
 4. Rendre effectives les activités de lutte contre le VIH/SIDA et les IST
 5. Mettre en oeuvre les activités pour renforcer la lutte contre le paludisme
 6. Mettre en oeuvre les activités pour réduire la morbidité liée à la tuberculose
 7. Réaliser les activités pour maîtriser les maladies émergentes, ré émergentes et négligées
 8. Accentuer les activités de lutte contre les maladies non transmissibles
 9. Coordonner les interventions multisectorielles et les acteurs en nutrition
 10. Conforter l'ensemble des activités de nutrition à tous les niveaux notamment pour les groupes les plus vulnérables



Responsables

Primature, Département ministériel en charge de la santé publique, Office National de Nutrition, Département ministériel en charge de la population

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
38. Nombre de décès maternels x 100/nombre de naissances vivantes	168 Cas de décès (0,1%)	A déterminer	Annuelle	Rapport d'activités des CSB et CHD - Service de vaccination
39. Taux de Consultations Prénatales complètes (4) au niveau des CSB offrant des SONUB		A déterminer	Annuelle	Rapport d'activités des CSB et CHD - Service de vaccination
40. Nombre de décès par AVC (% du nombre total des décès)	39	15	Annuelle	
41. Nombre de décès lié au paludisme fois 100 nombre total de cas de décès		A déterminer	Mensuelle	Rapport mensuel d'activités des Centres Hospitaliers
42. Taux de disponibilité de médicaments essentiels génériques au niveau des CSB (%)	82,02	100	Mensuelle	Rapport d'activités des CSB et CHD - Service de vaccination
43. Taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans 12 à 59 mois (%)	47,3	32	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
44. Taux de malnutrition aiguë des enfants de moins de 5 ans 12 à 59 mois (%)	8,6	A déterminer	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
45. Nombre d'enfants et de femmes enceintes bénéficiant de programme de nutrition		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique

Education universelle aux
normes d'excellence

E.14 Système éducatif performant et conforme
aux normes internationales

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Mettre en place et rendre opérationnels les sites d'alphabétisation des adultes
2. Augmenter les capacités d'accueil du système éducatif
3. Alléger les charges parentales
4. Instituer un dispositif d'aide aux enfants issus des familles défavorisées
5. Développer le partenariat avec le secteur privé (écoles privées, ...)
6. Réinsérer les enfants hors du système éducatif
7. Renforcer le mécanisme de suivi et d'encadrement pédagogique des enseignants
8. Améliorer la qualification des enseignants et des administrateurs
9. Doter de matériels informatiques les différentes structures du ministère
10. Redynamiser les Centres de Ressources Pédagogiques

Alphabétisme réduit de façon significative

Education de qualité pour tous garantie

Niveau de satisfaction des usagers et fonctionnalité du système éducatif améliorés

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'éducation, Département ministériel en charge de l'enseignement technique et professionnel et de l'emploi, Département ministériel en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
46. Pourcentage d'enfants de 3 à 5 ans fréquentant un centre préscolaire		A déterminer	Annuelle	INSTAT - Rapports du Ministère de l'Education Nationale
47. Taux net de scolarisation (primaire) (%)	86,3	>95	Annuelle	INSTAT - Rapports du Ministère de l'Education Nationale
48. Taux net de scolarisation (secondaire) (%)	27,8	>35	Annuelle	Institut National de la Statistique
49. Ratio élève/maître	40	<25	Annuelle	Institut National de la Statistique
50. Taux d'achèvement (primaire) (%)	71,3	>80	Annuelle	Institut National de la Statistique
51. Taux d'achèvement (secondaire) (%)	39	>45	Annuelle	INSTAT
52. Taux d'alphabétisation confondu des 15 ans et plus (H&F : 15-49 ans) (%)	71,6	A déterminer	Annuelle	INSTAT

Formation technique et professionnelle
au profit de l'économie et des régions

E.15 Enseignement technique
et professionnel valorisé

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Renforcer les capacités des directions et des structures déconcentrées
2. Créer et/ou réhabiliter les Etablissements de l'ETFP
3. Réorienter les offres d'enseignements technique et professionnel vers les métiers /filières /secteurs reconnus d'utilités socioéconomiques
4. Développer des curricula adaptés aux populations cibles
5. Encadrer la redynamisation des différents conseils des établissements publics
6. Identifier les besoins de formation dans les 12 espaces de croissance
7. Elaborer une politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle
8. Renforcer les capacités de prospection de l'observatoire de l'emploi
9. Formuler et mettre en cohérence les cadres juridique et réglementaire avec les normes internationales en matière de migration de main-d'œuvre
10. Multiplier le partenariat public et privé

Enseignement technique et professionnel densifié

Filières diversifiées et adaptées au contexte local

Besoins de compétence des formateurs renforcés et réadaptés

Système de financement de amélioré

Responsables

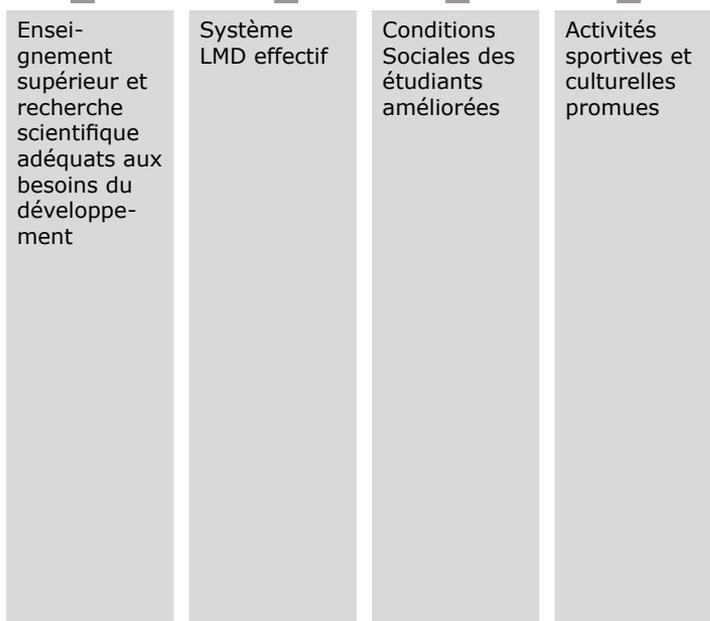
Primature, Département ministériel en charge de l'éducation, Département ministériel en charge de l'enseignement technique et professionnel et de l'emploi, Département ministériel en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
53. Nombre d'Apprenants formés pour 100.000 habitants à l'ETFP		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
54. Taux de promotion ESUP (%)		A déterminer	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
55. Nombre de Région disposant des centres de formation professionnelle qualifiante		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
56. Budget alloué au secteur EFTP (%)		A déterminer	Annuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique

Enseignement supérieur de qualité aux normes internationales et recherche scientifique innovante et adaptée aux besoins de la société

E.16 Assurance qualité et adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins

TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Mettre à échelle le « Pôle stage- job » 2. Créer des incubateurs d'entreprises au sein des universités 3. Créer des fonds universitaires d'appui à l'entrepreneuriat 4. Valoriser les résultats des recherches 5. Développer des Projets-Programmes conjoints Ecole Doctorale - Centres Nationaux de recherche 6. Mettre en place l'Université Numérique de Madagascar (UNuM) 7. Mutualiser et normaliser les ressources numériques (MOOCs, complément de cours, ressources documentaires, vidéo, podcast, quizz) 8. Construire des infrastructures d'accueil du système LMD 9. Améliorer l'hygiène et l'assainissement au sein des universités 10. Construire/Réhabiliter les infrastructures sportives et culturelles des universités



Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'éducation, Département ministériel en charge de l'enseignement technique et professionnel et de l'emploi, Département ministériel en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
57. Nombre du partenariat conclus entre secteur privé et instituts de recherche		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
58. Nombre d'accords de jumelage signés par les universités		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
59. Taux d'Achèvement de l'Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique (%)		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique
60. Nombre de brevets déposés		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique



Eau, Hygiène et Assainissement garants de la santé publique

E.17 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène assurés (EAH)

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Réviser le code de l'eau
2. Elaborer des divers textes réglementaires du code de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
3. Construire de nouvelles infrastructures en eau potable
4. Réhabiliter les points d'eau des infrastructures en AEP
5. Développer l'accès aux infrastructures d'assainissement
6. Doter les écoles de blocs sanitaires
7. Doter les CSB de blocs sanitaires
8. Doter les communes de latrines institutionnelles
9. Promouvoir les règles d'hygiène
10. Définir et développer une stratégie de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)

Cadre juridique, légal et réglementaire de l'EAH mis à jour

Accès à l'eau potable et à l'assainissement équitable

Gestion intégrée des ressources en eau développée

Responsables

Primature, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
61. Pourcentages des personnes desservies en eau potable par rapport à la Population totale	40	>63	Annuelle	Rapport d'activités du Ministère en charge de l'Eau
62. Rapport entre le Nombre de personnes ayant accès aux latrines et l'effectif total de la Population (respectivement au niveau national/en milieu urbain/ en milieu rural)	47	>62	Annuelle	Rapport d'activités du Ministère en charge de l'Eau
63. Pourcentage de la population SDAL (%)	47	99	Annuelle	Rapport d'activités du Ministère en charge de l'Assainissement

Culture et patrimoine expression des valeurs et identité nationale

E.18 Culture valorisée en tant que levier de développement

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Déléguer la gestion de sites patrimoniaux
2. Formaliser la détention de patrimoine culturel immatériel
3. Créer une base de données culturelle
4. Elaborer une politique de gestion des domaines patrimoniaux
5. Diffuser, aux postes frontières et en lieux public, des supports de communication contre les trafics de biens culturels
6. Concevoir un manuel national d'accréditation de musée
7. Renforcer les centres de lecture et d'animations culturelles
8. Confectionner les textes sur la réorganisation et le fonctionnement de la Bibliothèque Nationale
9. Adopter le projet de texte sur la politique culturelle malagasy
10. Labeliser les produits artisanaux

Patrimoine culturel valorisé au bénéfice des communautés

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de la culture et de l'artisanat

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
64. Nombre de patrimoines sauvegardés et restaurés	2	12	Mensuelle	Rapport d'activités du Ministère en charge de la Protection de l'environnement
65. % Recettes générées par les patrimoines culturels alloués aux communautés		A déterminer	Annuelle	Rapport d'activités du Ministère en charge de la Culture
66. Recettes générées par le secteur artisanat (en USD)		A déterminer	Annuelle	Ministère en charge de l'Artisanat

Sport, expression de l'épanouissement et de l'insertion de la jeunesse dans le développement

E.19 Sport intégré dans le processus de développement et Jeunesse insérées dans le développement

TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES

1. Doter les districts et les communes d'infrastructures et d'équipements adéquats pour la Jeunesse et le Sport
2. Mettre en place une centrale d'achat et des unités de distribution de matériels et d'équipements sportifs et de la jeunesse au niveau de Chefs-Lieux de Province.
3. Renforcer et redynamiser les mouvements associatifs de jeunesse et les groupements sportifs
4. Elaborer un programme national de protection de la jeunesse
5. Constituer un Conseil National de l'Education Physique et de la Science du Sport
6. Améliorer la qualité de l'Education Physique
7. Préparer la relève sportive au niveau local et régional
8. Appliquer le statut des athlètes de haut niveau
9. Instituer des académies de formation aux normes internationales au bénéfice des athlètes de haut niveau
10. Adopter et promulguer les textes législatifs et réglementaires relatifs au développement

↑
Infrastructures d'encadrement de base spécialisées avec des équipements adéquats disponibles

↑
Capacité des groupements et associations des jeunes renforcée

↑
Système national de protection et d'insertion socio-économique de qualité cohérent et adapté aux jeunes

↑
Education physique de qualité inclusive et répondant aux normes internationales

↑
Viviers considérables et intarissables de talents sportifs à trois niveaux disponibles

→
Accès à un statut aux normes internationales des athlètes amélioré

→
Performance des jeunes et des athlètes rehaussée au niveau régional, continental et mondial

→
Concept du sport pour tous implanté au niveau des villages et des communes

→
Participation des jeunes à la citoyenneté et au processus de développement effective

→
Cadres juridique, institutionnel et formationnel relatifs à la Jeunesse et au Sport améliorés

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de la jeunesse et des sports

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
67. Nombre de participation dans les rencontres internationales		A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge des sports
68. Nombre des centres sportifs créés et redynamisés		A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge des sports



TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Renforcer la coordination des actions sociales
2. Mettre à l'échelle les programmes de filets sociaux de sécurité
3. Assister les ménages vulnérables victimes de chocs
4. Assurer la sécurité alimentaire et la nutrition en améliorant les revenus des paysans
5. Vulgariser les techniques de transformation et de stockage des aliments au niveau des ménages
6. Créer un environnement favorable à la participation des femmes au développement
7. Intégrer les minorités dans le processus de développement
8. Renforcer les dispositifs de promotion, de prévention, de protection et de transformation sociales
9. Accentuer la protection et le suivi des travailleurs émigrés
10. Consolider et harmoniser la lutte contre le travail des enfants et en assurer le suivi

Exclusion et vulnérabilité sociale réduites

Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages améliorée

Droits et équité sociale promus

Responsables

Primature, Office National de Nutrition, Département ministériel en charge des finances et du budget, Département ministériel en charge de la population, du genre, de l'équité et de la protection sociale

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
69. Nombre de centres de référence mis en place		A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge de la Population et la Protection Sociale
70. Nombre de bénéficiaires de filets de sécurité sociale		A déterminer	Mensuelle	Rapport de l'Institut National de la Statistique



Objectif strategique 5

Le Capital Naturel est valorisé et la résilience aux catastrophes renforcée

La valorisation du capital naturel est primordiale dans le processus de développement économique afin que son exploitation soit optimisée et que les générations futures puissent en bénéficier. Comme Madagascar est un pays très exposé aux risques de catastrophes, particulièrement aux aléas naturels, des mesures seront prises afin d'en atténuer les impacts mais aussi d'en renforcer la résilience pour les intégrer dans le processus de développement.

Effets:

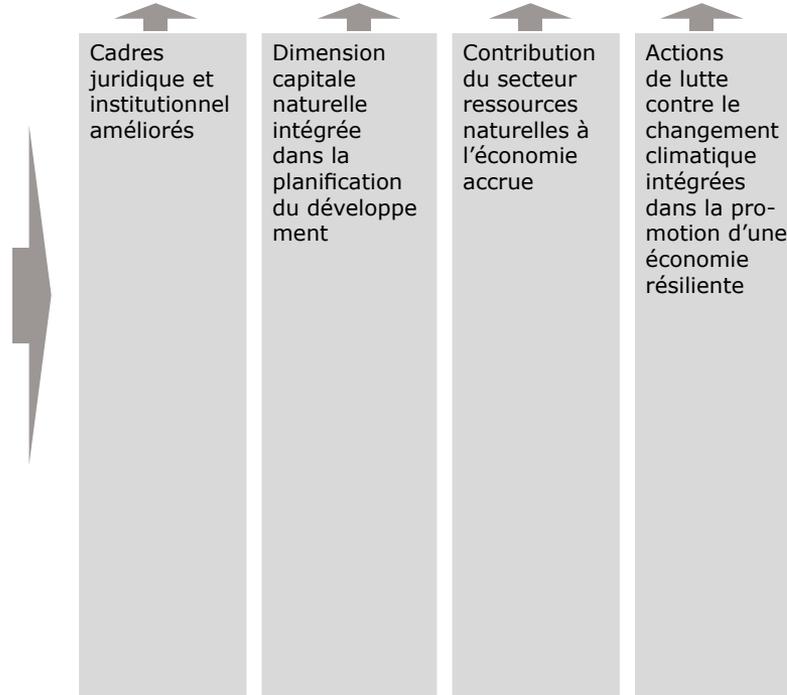
- E.21 Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique
- E.22 Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement



Ressources naturelles, un legs assuré pour les générations futures

E.21 Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique

TOP 10 ACTIONS PRIORITAIRES
1. Elaborer la politique nationale sur l'environnement
2. Mettre en place des stratégies de gestion durable pour les écosystèmes
3. Mettre en œuvre la politique d'éducation environnementale
4. Intégrer la valorisation des ressources naturelles dans les plans sectoriels (agriculture, pêche, élevage, sylviculture,...)
5. Développer un mécanisme de coordination et de suivi des programmes de gestion des ressources marines
6. Promouvoir l'utilisation de l'éthanol comme combustible principal chez les ménages
7. Réorganiser la filière bois, bois-de chauffe et charbon
8. Promouvoir la culture de plantes à fibre et son utilisation dans l'emballage, en alternative au plastique
9. Instituer de nouvelles aires protégées
10. Développer des guides d'intégration du changement climatique dans les processus de planification et de budgétisation à tous les niveaux



Responsables

Primature, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge des ressources halieutiques et de la pêche, Département ministériel en charge de l'environnement, des eaux et forêts, Département ministériel en charge de l'Energie et des Hydrocarbure

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
71. Système de gestion de pollution mis en place et opérationnel		A déterminer	Annuelle	Ministère en charge de l'Environnement
72. Nombre de suivi écologique effectué	54	A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement
73. Recettes forestières et environnementales (millions Ariary)	3000	A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement
74. Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique	1	A déterminer	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement

Capital naturel et résilience aux risques de catastrophes

E.22 Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement

TOP 10
ACTIONS PRIORITAIRES

1. Etablir la cartographie des sources des pollutions marines et côtières
2. Mettre en place des Aires Marines Protégées à gestion communautaire
3. Intensifier la lutte contre les feux de brousse et les feux de forêts
4. Renforcer les structures de GRC à tous les niveaux (centres opérationnels, ...)
5. Intégrer la dimension RRC dans les plans locaux de développement (PRD, PCD, ...)
6. Mettre en place un fonds de contingence national multi-aléas
7. Développer le système d'alerte précoce
8. Décliner le système de veille climatique et agro-météorologique au niveau des districts
9. Etablir des normes et guides pour les infrastructures résistant aux effets des aléas
10. Réviser et mettre à jour la stratégie nationale de GRC

Pollution réduite de manière significative

Biodiversité et aires protégées bien gérées et valorisées

Bassins versants aménagés et les feux de brousse gérés

Lutte contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles renforcée

Résilience et capacité d'adaptation aux risques liés au climat et catastrophes naturelles consolidées

Système d'alerte à temps réel mis en place

GRC-RRC intégrées dans le processus de développement

Responsables

Primature, Département ministériel en charge de la défense nationale, Département ministériel en charge de la gendarmerie nationale, Département ministériel en charge de l'intérieur et de la décentralisation, Département ministériel en charge des ressources halieutiques et de la pêche, Département ministériel en charge de l'environnement, des eaux et forêts, Département ministériel en charge de l'Énergie et des Hydrocarbure, Département ministériel en charge du transport et de la météorologie

INDICATEURS	REFERENCE 2014	CIBLE 2019	PERIODICITE	SOURCE DE VERIFICATION
75. Nombre d'aires protégées marines créées	18	25	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement
76. Nombre de suivis écologiques effectués	54	94	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement
77. Superficies reboisées et restaurées (Ha)	5000	35000	Mensuelle	Ministère en charge de l'Environnement



II. MODALITES D'EXECUTION

2.1. Fondements, Valeurs et principes

Le Paritra Malagasy zary Ohabolana est exécuté dans le respect des dix valeurs suivantes :

- 1 Respect de notre culture et de notre héritage** Nous nous engageons dans un développement responsable dynamisant nos valeurs culturelles et notre héritage
- 2 Respect des valeurs de la constitution** Nous agissons dans le respect des valeurs de notre constitution
- 3 Redevabilité mutuelle** Nous encourageons la pratique par tous les acteurs et partenaires de la culture de la redevabilité et de la responsabilité dans nos actions et nos services
- 4 Engagement aux réformes et transformations** Nous engageons les réformes et les transformations nécessaires à l'atteinte des objectifs fixés, et nous nous adaptons aux changements induits
- 5 Transparence et intégrité** Nous agissons avec les normes éthiques dans tout ce que nous faisons, nous sommes objectifs dans l'évaluation de nos choix et de nos prises de décision
- 6 Excellence du service public et Respect des valeurs du travail** Nous nous engageons avec fierté à l'excellence et à la qualité dans notre travail et de nos services
- 7 Culture de résultats** Nous établissons des normes et des objectifs ambitieux, et nous nous efforçons de les atteindre
- 8 Compétence** Nous travaillons en développant continuellement nos compétences, notre sens de l'autonomie et de responsabilité
- 9 Inclusivité** Nous valorisons la représentation et la participation de tous, une communication ouverte et honnête, et nous nous efforçons toujours de respecter nos engagements mutuels
- 10 Leadership** Nous encourageons et comptons sur le leadership à tous les niveaux de notre administration, en établissant des normes et des standards de service, en coordonnant nos efforts et en étant exemplaire pour atteindre nos objectifs



2.2. Mécanisme de pilotage et de coordination

A compter de la validation du PMO par le CSPI et avant la tenue de la table ronde des Bailleurs de fonds, le Gouvernement fixera en concertation avec l'appui de ses partenaires le cadre institutionnel propre à assurer :

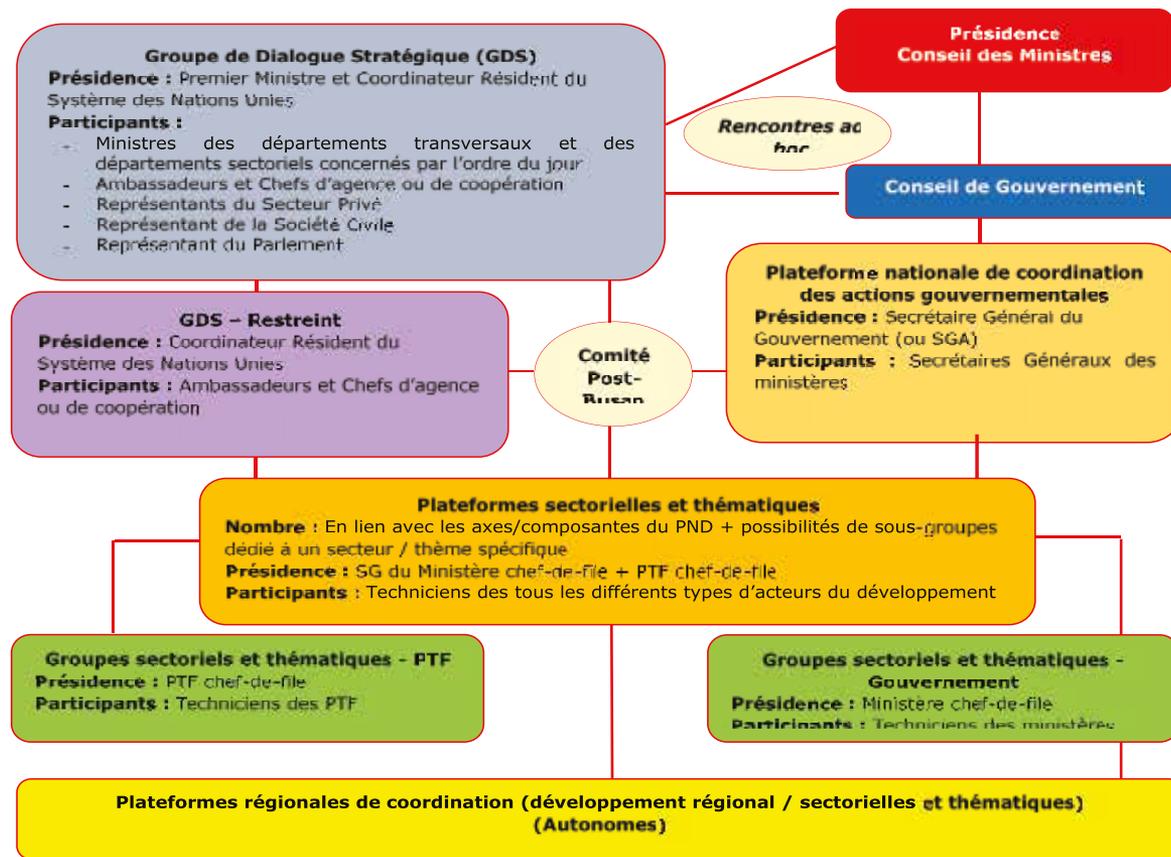
- le suivi de l'effectivité de son action
- la capitalisation des notes stratégiques (centrales, sectorielles, thématiques, régionales)
- la transparence et la fluidité des informations ainsi que la redevabilité envers les acteurs du développement et les citoyens

- le concours de tous et à tous niveaux au processus de réflexion et de prise de décision.

Les articles 63, 65 et 66 de la Constitution attribuant à la Primature la charge de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Etat, il reste à en déterminer les modalités pratiques d'organisation.

La mise en œuvre du PMO rentre dans le cadre du mécanisme globale de coordination des action gouvernementale. Ce mécanisme existe déjà et est en cohérence avec le système de coordination des actions de développement multi acteurs comme présenté dans le schéma ci-après:

Mecanisme de coordination des action de développement (Mécanisme de coordination pour l'efficacité de la coopération au développement)



Contours des Plateformes Sectorielles et Thématiques suivant les axes stratégiques

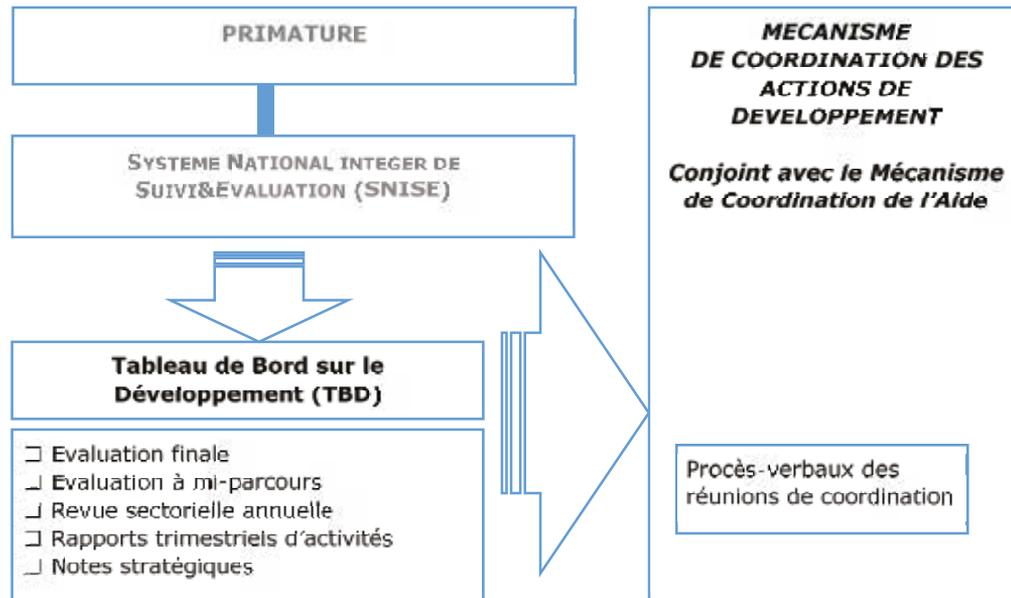
Plateforme de Coordination par axe PND	Plateformes Sectorielles et Thématiques	Contours
Axe 1 : Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale	Gouvernance démocratique et Etat de droit	Administration, justice, société civile, média, relations avec les institutions, sécurité et libertés publiques, défense nationale, gouvernance environnementale, développement durable, coordination et planification...
	Gouvernance locale et solidarité nationale	Décentralisation - déconcentration, participation citoyenne, éducation citoyenne, budget participatif, Transparence et redevabilité sociale (TRS), lutte contre la corruption...
	Droits humains	Respect des droits de l'homme et de la diversité, insertion scolaire,...
Axe 2 : Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement	Finances et économie	Appui budgétaire*, réformes, passation des marchés publics, coopérations au développement (PTF, coopérations décentralisées, ONG Internationales,...), système bancaire, microfinance, ...
	Statistique	Données socio-économiques et territoriales, enquêtes (dont RGPH et RNAEP),...
Axe 3 : Croissance inclusive et ancrage territorial du développement	Développement urbain, foncier et aménagement du territoire	Logement et habitat, foncier, aménagement du territoire terrestre et maritime, ZI, ZFI, Tourisme, Espaces de croissance, décentralisation...
	Secteur de Transport	Infrastructures routières (construction, réhabilitation, entretiens périodiques et courants, préservation et protection), tous modes de transport (maritime, aérien, ferroviaire...)
	Energie	Réseaux, transition énergétique,...
	Communication et télécommunication	Infrastructures des radios, Télévisions et télécommunications, NTIC
	Eau et assainissement	Infrastructures hydrauliques, infrastructures de proximité en eau, assainissement et hygiène ...
	Secteur privé et industrie, et industrie extractive	Environnement des affaires, sécurisation des investissements, entrepreneuriat, intégration régionale,...
Axe 4 : Capital humain adéquat au processus de développement	Développement rural	Planification et aménagement ruraux (agriculture, pêche, élevage,..), santé animale et végétale, ZIAEP, sécurité alimentaire, industrialisation rurale, coopérative, Moyens Intermédiaires de Transports...
	Education et Formation professionnelle et technique	Enseignements, infrastructures, apprentissage, emploi et travail, insertion et réinsertion, financement de l'éducation, gouvernance des systèmes, infrastructures connexes, intrants pédagogiques, santé scolaire, aides aux familles, nutrition scolaire,...
	Sécurité alimentaire et nutrition	Protection sociale, urgences humanitaires, Service d'Alerte Précoce...
	Santé et hygiène	Lutte contre les maladies, santé maternelle et des enfants, surveillance et vigilance épidémiologiques, ...
	Protection sociale	Assurance santé, retraite, filets de sécurité,...
Axe 5 : Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes	Jeunesse, loisirs et culture	Jeunesse et sports, musique et patrimoine culturel (mondial et national) loisirs, insertion socio-économique et développement intégré de la Jeunesse
	Ressources naturelles et développement	Gestion des ressources naturelles, recherche, écotourisme, territoire maritime, bassins versants, emploi vert...
	Capital naturel et résilience	Résilience et protection civile, changements climatiques, météorologie, efficacité énergétique,...

2.3. Mécanisme de suivi et évaluation

La gestion et les échanges d'information sur les actions gouvernementales dans son ensemble constitueront un Tableau de Bord sur le Développement (TBD) qui servira principalement à offrir à tout acteur du développement une vision d'ensemble de la situation sur l'ensemble du territoire. La réalisation du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RPGH3) est la base de la redynamisation du système d'information à tous les niveaux.

Le Système National d'Information et de Suivi-Evaluation (SNISE) sera révisé pour alimenter un Schéma Global de Suivi-Evaluation Orienté vers les Résultats avec génération des livrables pour le suivi et l'évaluation du Paritra Malagasy zary Ohabolana selon le schéma et le tableau ci-après. L'appréciation de la cohérence et de la dynamique des indicateurs sur l'ensemble de la chaîne de résultats sur la période 2015-2019 permettra d'apporter le cas échéant les ajustements nécessaires pour atteindre les objectifs stratégiques.

Schema organisationnel de suivi et évaluation du PMO



Matrice synoptique de suivi des Indicateurs

Objectif stratégique							
Effets							
Indicateur: niveau de référence et cibles-réalisations						Périodicité	Producteur
Description (concept, procédé de calcul)	Référence	Cible	Réalisation dans le temps				
	NO		N1	Nk	

Les rapports de suivi et d'évaluation

Type de rapport	Objets/finalités
Rapports trimestriels d'activités	Elaborer les rapports trimestriels d'activités des départements ministériels dans le cadre du suivi au quotidien des actions gouvernementales selon un canevas de matrice préconçu par la Primature. Ces rapports mettront l'accent sur l'avancement dans la mise en œuvre des PTT et PTA, ainsi que les indicateurs de ressources et les rendements y afférents notamment pour les investissements publics prioritaires (PIPP).
Notes stratégiques	Etablir les notes stratégiques sur les bonnes pratiques incluant les recommandations dans la mise en œuvre des programmes sectoriels dans le cadre du Schéma Global de Suivi-Evaluation Orienté vers les Résultats
Revue sectorielle annuelle	Coordonner tous les acteurs de façon à contribuer positivement au processus de prise de décision. Les différents procès-verbaux des réunions stratégiques officielles prévues à tous les niveaux (central, sectoriel et thématique, régional) constitueront alors un instrument obligatoire dans le cadre du suivi et évaluation du PMO.
Evaluation à mi-parcours	Dresser l'évaluation à mi-parcours qui sera à la fois le bilan final de l'exercice du PUP. Etablir la situation à moyen terme du PMO et préciser les réalignements éventuels dans l'exécution de l'ensemble des actions programmées. Analyser les indicateurs d'effet et d'impact dans un rapport qui explicitera les facteurs d'échec, de blocage ou de succès, l'analyse des risques. Les éventuels réajustements indispensables y seront précisés pour accélérer la convergence des indicateurs cibles- réalisations, en particulier, concernant les investissements publics.
Evaluation de fin d'exercice	Etablir le bilan général des progrès accomplis et des objectifs à termes du PMO ainsi que ceux définis dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable (ODD).

Plan opérationnel du dispositif suivi et évaluation

NIVEAU	ROLES		RESPONSABLES	LIVRABLES
	Suivi	Evaluation		
Primature	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonner la mise en œuvre du plan opérationnel de suivi - Administrer le Tableau de Bord sur le Développement (TBD) - Renforcer les capacités des départements sectoriels, des responsables techniques de l'entité en charge du suivi-évaluation et/ou du système d'information - Gérer les besoins nationaux en études et coordonner le processus d'harmonisation des informations. 	<ul style="list-style-type: none"> - Validation politique des recommandations stratégiques - Evaluation finale - Evaluation à mi-parcours - Elaboration de notes stratégiques 	<p>LEAD : PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ministère d'Etat chargé des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire - Ministère des Finances et du Budget, - Ministère de l'Economie et de la Planification et/ou son représentant, 	<p>Tableau de Bord sur le Développement</p> <p>Notes stratégiques</p> <p>Rapport d'évaluation à mi-parcours</p> <p>Rapport d'évaluation finale</p>
Administration Centrale	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au processus d'harmonisation et de collecte des informations dans le cadre du SNISE - Élaborer des rapports périodiques de la mise en œuvre des programmes sectoriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du cadre logique - Capitalisation des rapports de suivi dans le cadre du SNISE, 	<p>LEAD : MEP-INSTAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens de tous les départements sectoriels 	<p>Rapport de suivi trimestriel des indicateurs d'activités et de produits</p> <p>Revue sectorielle annuelle</p>
Collectivités Territoriales Décentralisées (CDT) et les Services Techniques Déconcentrés (STD)	<ul style="list-style-type: none"> - Participer au processus d'harmonisation et de collecte des informations dans le cadre du SNISE - Élaborer le rapport de suivi de mise en œuvre au niveau des régions, districts et communes 	<ul style="list-style-type: none"> - Capitalisation des rapports de suivi dans le cadre du SNISE, 	<p>LEAD : REGION-INSTAT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniciens des STD et CDT - Partenaires au développement locaux 	<p>Rapport de suivi de la mise en œuvre au niveau local</p>
Partenaires au Développement et autres acteurs	<ul style="list-style-type: none"> - Concourir au processus d'harmonisation et de collecte des informations dans le cadre du SNISE 	<ul style="list-style-type: none"> - Émettre des avis, des commentaires dans le cadre du mécanisme conjoint de coordination du partenariat pour le développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Parlement - Partenaires Techniques et Financiers - Organisation de la Société Civile - Secteur Privé 	<p>Procès-verbaux dans le cadre du mécanisme conjoint de coordination</p>

III. PLANIFICATION OPERATIONNELLE

3.1. Régionalisation du PMO

La valorisation des potentialités économiques des régions est à la base d'une dynamique de construction territoriale visant à renverser les tentations encore vivaces de centralisme. La régionalisation du PMO a pour cadre d'exécution une décentralisation effective. La démocratisation des instances de décisions liées aux affaires permettra à chaque citoyen de participer réellement aux débats publics et attribuera aux acteurs



régionaux le pouvoir de décider de leur choix en matière de développement

Le choix d'une approche territoriale du développement requiert la participation directe des citoyens à toutes les décisions publiques au niveau régional et le renforcement de la gouvernance locale.

Les autorités locales sont responsables à part entière du développement de leurs régions respectives. L'Etat central continuera à travers ses représentants en

assurant sa mission de contrôle de légalité des actes pris et en garantissant des services d'appui technique tant que les régions ne disposeront pas de ressources humaines et budgétaires adéquates. L'existence d'un mécanisme de participation locale va de pair avec l'exercice de la gestion des services publics au niveau régional.

Le niveau de décision dans le cadre des activités à mettre en œuvre obéit au principe de subsidiarité pour que les régions ayant exprimé d'une manière précise leurs besoins en termes de projets de développement prioritaires puissent contribuer directement à y répondre à travers leur Plan Régional de Développement (PRD).

La prise en considération des 12 espaces de croissance, ci-après mis en exergue, devrait être comprise comme une nouvelle approche tranchant avec toute démarche tendant à concentrer la plupart des grands investissements dans un axe très limité du territoire malgache au dépens d'autres espaces, pourtant à forte potentialité économique.

3.2. Douze espaces de croissance identifiés

Madagascar est l'un des pays au monde qui présente une grande diversité de potentialités et de ressources naturelles. Pour mieux les gérer et mieux les exploiter, l'adoption d'une approche adéquate et appropriée permettant une large mobilisation des acteurs de développement est défini. Le PND prescrit en effet de « prendre en compte la dimension spatiale du développement et des cohérences à établir pour accroître l'efficacité des efforts », il est alors proposé que le développement territorial du pays se structure autour de 12 Espaces de croissance. A l'intérieur de ces espaces, la recherche de cohérence, de synergie et de coordination aussi larges que possibles de différents programmes publics, sectoriels et transversaux est de rigueur.



1-E : ESPACE DE CROISSANCE dérivé du « PIC de TAOLAGNARO » associant ANDROY, SUD EST et VATOVAVY FITOVINANY

L'exploitation de l'Ilminite près de Taolagnaro et la construction du port d'Ehoala en eau profonde pour l'exploitation du minerai avec la création d'un quai commercial sont de mise.

La zone Economique Spéciale au niveau de l'aire d'Ehoala Park a été créée en vue de dynamiser les activités commerciales et industrielles de la région. Il serait intéressant d'étendre cet espace de croissance en direction de la Côte Est.

Le principal enjeu repose sur une bonne gestion de l'usage du sol car il y a superposition de sites de conservation prioritaires avec les zones agricoles.

Par conséquent, il convient de respecter le seuil de la capacité de charge environnementale par rapport aux activités de développement économique prévue

2-AA : ESPACE DE CROISSANCE dérivé du « PIC d'ANTSIRABE » associant ITASY

L'association d'Antananarivo avec Antsirabe est prévue à l'origine pour l'accueil d'investissements étrangers notamment dans le secteur industriel, tout en sachant que cet espace de croissance a un potentiel agroindustriel considérable. Les enjeux reposent sur trois points :

Une meilleure exploitation industrielle,
Une extension des activités agroindustrielles jusqu'au Moyen Ouest,

La recherche d'un équilibre entre l'industrialisation et la préoccupation environnementale.

Il convient, pour une durabilité, de maîtriser la « ressource terre » par rapport à la croissance démographique et à la disponibilité des ressources énergétiques.

3-TE : ESPACE DE CROISSANCE dérivé du « PIC de NOSY BE » associant DIANA et SAVA

Miser sur le développement touristique de l'espace pour impacter sur le développement local.

Cependant, il est important de respecter l'équilibre entre les ressources naturelles et la pression anthropique d'une part et entre le développement des zones côtières et celui des régions de l'intérieur d'autre part.

A cet effet, il serait judicieux d'adopter la norme « éco-friendly » dans le processus de développement infrastructurel et des services touristiques.

4-ME : ESPACE DE CROISSANCE polarisé par TOAMASINA

Le développement de la fonction portuaire avec sa vocation d'import-export internationale est une nécessité économique nationale notamment pour l'agglomération d'Antananarivo.

Mais, l'Internand de Toamasina à savoir les régions Antsinanana, Analanjirofo et Vatovavy Fitovinany doit être concerné notamment par le développement de la culture de rente qui alimente et dynamise les activités d'exportation.

Les enjeux se manifestent essentiellement à travers deux réalités : La contradiction entre la présence de vastes forêts humides riches en ressources forestières endémiques de grande valeur, pôle d'attraction touristique et l'insuffisance de terres pour l'extension des zones cultivables. L'impact des intempéries notamment des cyclones tropicaux et l'enclavement de certaines zones à fort potentiel économique. Mais le désenclavement doit être accompagné d'une maîtrise de l'extension urbaine.

5 : ESPACE DE CROISSANCE polarisé par l'Aménagement Hydro-agricole du Lac Alaotra

Principal grenier à riz de Madagascar, cet espace de croissance est en proie au délabrement des infrastructures d'irrigation, des inondations périodiques et de la dégradation des bassins versants.

Or, l'autosuffisance rizicole doit passer

par l'orientation de la production pour le marché. Par conséquent, aménagement, réhabilitation et réorganisation dans le secteur rizicole sont indispensables.

Cet espace est relié à des grandes infrastructures structurantes (route, chemin de fer, énergie) et bénéficie, de la proximité de deux grands centres urbains : Antananarivo et Toamasina. La saturation de la plaine nécessite la conquête de nouveaux espaces. D'où l'importance de la pression foncière.

Il faut alors tabler sur une gestion intégrée des ressources en eau surtout en ce qui concerne les aménagements hydroélectriques et l'aménagement hydroagricole. Le développement de cet espace dépend de la disponibilité et de la qualité des ressources « terres » et « eau ».

6-LD : ESPACE DE CROISSANCE et Développement Urbano-Rural en Haute Matsiatra

C'est un espace à fort potentiel de produits de haute valeur (fruits, viande, café, thé, huiles essentielles ...) doublé d'un capital intellectuel et culturel considérable, mais qui a beaucoup souffert du repli de Madagascar sur elle-même et de la stagnation économique.

La relance de l'économie par une approche urbano-rurale tirerait profit de la création d'un port en eau profonde à Manakara.

Cet espace est pris en étau (qu'il convient de desserrer) entre le déclin économique et sa capacité d'approvisionnement national et d'exportation de produits à faible poids tels que le thé, le café et les huiles essentielles.

Les enjeux sont liés à la surcharge démographique, la gestion durable des pâturages et la préservation des forêts contre les feux de brousse.

Dans la perspective de la durabilité, il convient de valoriser le patrimoine culturel, et des filières porteuses à travers une amélioration optimale de la gouvernance publique.



7-T : ESPACE DE CROISSANCE structuré par l'AXE RN7

La réhabilitation de la route nationale n° 7, reliant Antananarivo à Toliara, offre aux touristes un itinéraire touristique de choix. Les points d'intérêt ne manquent pas tout au long du parcours allant des hautes terres au bord du canal de Mozambique.

En outre, le développement de cet espace permettrait d'augmenter le nombre des réserves naturelles dédiées à l'activité touristique.

Par ailleurs, l'espace compte également développer l'agro-business notamment sur le plateau d'Ihorombe. Cet espace est faiblement vulnérable face aux aléas et catastrophes.

8-Met : ESPACE de CROISSANCE Métropolitain d'ANTANANARIVO

L'agglomération d'Antananarivo constitue le pôle économique majeur du pays. Il génère plus de 30 % du PIB National.

Le grand défi est de réaliser à Antananarivo un patrimoine urbain capable d'abriter 4 millions de résidents.

Une gestion rigoureuse et durable des ressources stratégiques devient une nécessité, notamment celle des ressources en eau, en énergie domestique et en énergie industrielle. Sur le plan environnemental, un défi majeur est à relever : la gestion de la pollution qui ne manquerait pas d'augmenter avec la forte croissance démographique de la cité.

L'espace compte parmi les moins vulnérables du pays.

9-BV : Bassin Fluvial comme ESPACE de CROISSANCE : Ikopa BETSIBOKA

L'espace de bassin de Betsiboka dispose des potentialités agropastorales et halieutiques indéniables, mais dont les conditions de mise en valeur s'avèrent difficiles à cause du relief et du climat. L'espace contient près de la moitié du potentiel hydroélectrique du pays.

L'extension et l'aménagement des terres irrigables, l'exploitation du potentiel hydroélectrique, la lutte

contre l'érosion, l'aménagement Mahajanga constituent autant pour cet espace.

Il convient de noter que l'aménagement du bassin doit être accompagné de l'amélioration de son mode de

10-A : ESPACE DE CROISSANCE MENABE

L'espace de Menabe, de caractère intermédiaire, dispose d'un secteur agropastoral non négligeable capable d'approvisionner les unités agro-industrielles d'Antsirabe.

La réhabilitation du réseau d'irrigation du barrage de Dabara est un élément essentiel du développement de l'agriculture dans la Région MORONDAVA ;

Cet espace est également un espace de haute valeur touristique.

11-ATM : ESPACE DE CROISSANCE polarisé par la Région ANDREFANA

L'espace Atsimo Andrefana va prochainement être dopé économiquement par l'exploitation très prochaine de grands projets miniers, PAM et autres, qui vont être accompagnés par différents projets d'investissements privés. La réhabilitation de la Route nationale n°9 longeant la côte bordant le Canal de Mozambique constitue un élément au développement du tourisme dans cet espace. Elle permettra également l'extension du périmètre irrigué de Mangoky.

L'existence des potentialités énergétiques de l'espace (énergie renouvelable) et les opportunités générées par les différents projets faciliteront l'installation d'industries industrielles.

12-PET : TERRITOIRES MARITIMES comme ESPACE DE CROISSANCE

Cet espace concerne 5603 km² et 1 140 000 km² de Zone Economique Exclusive (ZEE) marine, quasi-intégrale. Le développement de la pêche, le tourisme, l'exploitation future du pétrole conventionnel et du gaz constituent des enjeux majeurs pour l'espace.



3.3. Costing

Le coût total des actions envisagées, sur cinq ans, dans le cadre de ce PMO, est estimé à **36 009 milliards d'Ariary**, soit approximativement l'équivalent de 18 milliards de USD.

Sur ce montant, les projections en termes de ressources nationales couvriront 12% du coût total ; cela traduit les efforts du gouvernement dans le cadre des réformes

des finances publiques axées sur le recouvrement fiscal et l'amélioration des recettes douanières, ainsi que la mobilisation des recettes non-fiscales. Compte tenu du fait que le financement mobilisable auprès des PTFs représente 18% du coût total, Madagascar aura donc encore à trouver environ 70% du coût total du PMO, soit 25 134 milliards d'Ariary ou **12,56 milliards de USD**.

Coûts par objectif stratégique

(en millions d'Ariary)

	2015	2016	2017	2018	2019
1. La Bonne Gouvernance est effective, l'Etat de droit respecté, la Démocratie et la Solidarité Nationale consolidées	424 381	835 711	1 162 952	1 100 008	673 307
2. La Stabilité Macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées	97 178	139 808	115 362	73 638	72 325
3. La Croissance est inclusive et le développement territorial harmonisé	1 958 036	4 916 959	6 206 684	6 286 925	6 167 122
4. Le Capital Humain est développé pour être adéquat et intégré au processus de développement	826 807	1 040 230	980 496	1 042 370	1 197 087
5. Le Capital Naturel est valorisé et la résilience aux catastrophes renforcée	125 936	121 331	135 117	146 130	163 458
TOTAL	3 432 338	7 054 039	8 600 611	8 649 071	8 273 299
					36 009 350

Source : Costing - Atelier CCI

Taux de change calculé sur la base de 1USD=2000MGA

soit 18,004 Milliards USD

Gap de financement

	Millions d'Ariary	Millions de USD
Coût total des cinq axes (1)	36 009 350	18 004
Ressources (2)	10 875 100	5 438
Ressources domestiques	4 296 200	2 148
Ressources existantes auprès des PTF	6 578 900	3 289
Gap de financement (1) - (2)	25 134 250	12 567

*Source: OGT, Costing, Atelier CCI



Récapitulatif des Programmes d'Investissements Publics du Programme d'Urgences Présidentielles (en milliers d'Ariary)

AXE STRATEGIQUE	PIP 2015			PIP 2016			TOTAL 2015-2016
	EXTERNE	INTERNE	TOTAL	EXTERNE	INTERNE	TOTAL	
1-Gouvernance, Etat de Droit, Sécurité, Décentralisation, Démocratie, Solidarité nationale	39 100	100 613	139 713	46920	120 736	167 656	307 369
2-Préservation de la stabilité macroéconomique et appui au développement	8 520	25 222	33 742	10 224	30 266	40 450	74 192
3-Croissance inclusive et ancrage territorial du développement	381 642	180 140	561 782	457 970	216 168	674 139	1 235 922
4-Capital humain adéquat au processus de développement	327 366	109 080	436 446	392 839	130 896	523 736	960 182
5-Valorisation du Capital naturel et renforcement de la résilience aux risques de catastrophes	111 548	5 502	117 050	133 857	6 603	140 460	257 511
TOTAL GENERAL	868 176	420 557	1 288 733	1 041 810	504 669	1 546 481	2 835 216

Source : Programme d'Urgences Présidentielles (2015 - 2016)

Coût des Programmes d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP)

(en millions d'Ariary)

	2015	2016	2017	2018	2019
1. La Bonne Gouvernance est effective, l'Etat de droit respecté, la Démocratie et la Solidarité Nationale consolidées	279 192	577 210	453 874	415 984	445 848
2. La Stabilité Macroéconomique est préservée et les actions appuyant le développement confortées	45 417	76 107	37 968	37 380	34 565
3. La Croissance est inclusive et le développement territorial harmonisé	1 895 555	3 918 868	5 318 731	5 431 297	4 492 311
4. Le Capital Humain est développé pour être adéquat et intégré au processus de développement	421 353	491 556	532 111	558 905	587 126
5. Le Capital Naturel est valorisé et la résilience aux catastrophes renforcée	100 728	90 254	102 839	111 701	125 763
TOTAL	2 742 245	5 153 995	6 445 522	6 555 266	6 685 614

Source : Costing - Atelier CCI

27 582 642

Soit 11 033 Millions USD



3.4. Stratégie de mobilisation des ressources

Mobilisation des ressources domestiques

Madagascar est encore en dessous de son potentiel en termes de mobilisation des recettes publiques. Pour y remédier, le Gouvernement entend poursuivre les réformes visant à améliorer l'efficacité de l'administration fiscale et douanière.

Sur le plan opérationnel, il s'agit de :

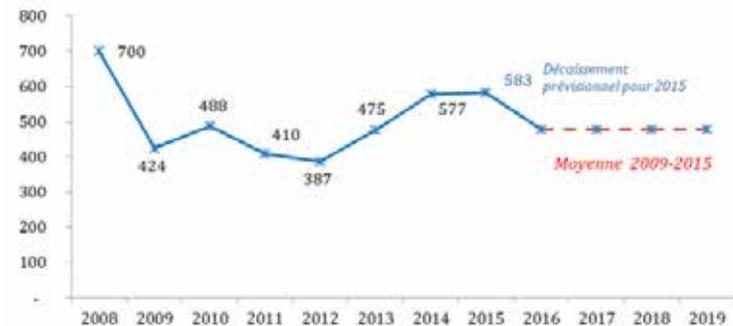
- Stabiliser les législations fiscales et douanières actuellement en vigueur et mettre en place les politiques de mobilisation de ressources alternatives générées par la gestion et l'exploitation du capital naturel
- Renforcer les capacités organisationnelles de l'administration fiscale et des unités de mobilisation des ressources non-fiscales
- Dématérialiser les opérations et rechercher des procédures innovantes de recouvrement
- Améliorer les relations de l'administration fiscale et douanière avec les contribuables et le grand public (redevabilité)



Le Gouvernement s'est engagé à gérer de manière responsable et transparente les revenus perçus auprès du secteur minier et pétrolier. Suspendu de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (EITI) en 2011 pour cause de crise politique, Madagascar a pour objectif d'en être reconnu comme pays conforme aux normes requises en décembre 2016.

L'EDBM finalisera en 2015 un projet de loi sur le Partenariat Public Privé (3P), cadre légal en vue du développement de la politique du PPP. Le Gouvernement veille, en outre, à la prise en compte du Secteur Privé dans les politiques sectorielles.

Historique des décaissements effectifs de 2009 à 2014 et décaissements effectifs prévus pour 2015 (millions USD)



Mobilisation des ressources déjà existantes auprès des PTF au niveau national

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel, plusieurs partenaires techniques et financiers ont annoncé leur volonté d'appuyer Madagascar. Cette volonté s'est déjà concrétisée par des aides budgétaires directes, des aides humanitaires et des aides d'urgences, suite aux calamités naturelles.

Les cadres de référence de la coopération au développement de Madagascar sont soit finalisés, soit en cours de réalisation.



A titre indicatif, les informations sur les décaissements effectifs des années passées (2008-2014) ainsi que les prévisions 2015 peuvent fournir un ordre de grandeur du montant total potentiellement disponible et mobilisable au titre des capacités de financement des partenaires, respectivement au niveau de leurs représentations dans le pays, sous les conditions du taux d'absorption de Madagascar en matière d'aides publiques au développement.

La mobilisation de ces ressources se fera dans le respect de la Déclaration de Paris et du Partenariat de Busan.

- Stratégie de mobilisation des ressources domestiques (appropriation nationale).
- Alignement des partenaires techniques et financiers selon leurs mandats et avantages comparatifs sectoriels
- Coordination, harmonisation, redevabilité mutuelle et inclusivité

Mobilisation des ressources additionnelles

La mobilisation de ressources additionnelles se fera à travers l'organisation d'une table ronde ou d'une Conférence des Bailleurs au niveau international. L'organisation de cette conférence incombera à la Présidence de la République

Les grandes lignes de cette stratégie sont :

- Viser le maximum d'additionnalité par rapport aux

ressources déjà acquises notamment dans le cadre du Programme d'Urgences Présidentielles (PUP) en élargissant les sources de financement aux pays émergents

- Adopter une approche par grands secteurs prioritaires tels la nutrition, les infrastructures, l'éducation, la santé, le développement rural, le développement urbain, etc.
- Coupler la Conférence des Bailleurs de Fonds avec un Forum des investisseurs privés
- Mettre l'accent sur la décentralisation effective, tant dans la conception des programmes que dans leur mise en œuvre
- Associer à la préparation, certains partenaires intéressés par un secteur particulier

Le Gouvernement entend franchir des étapes importantes en matière de réforme, conclure et mettre en œuvre un programme dans le cadre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) avec le Fonds Monétaire International.

En outre, l'Etat malgache compte poursuivre le dialogue engagé avec tous les partenaires et en misant sur leur appui dans la phase de préparation des dossiers techniques.

Notons que, pour Madagascar, la soutenabilité de la dette reste largement confortable et constitue un atout majeur pour le pays. Sachant que cette soutenabilité importe beaucoup dans la mobilisation des ressources.





3.5. Analyse des risques

Exogènes

Les chocs au niveau international tels que les fluctuations des cours mondiaux et la récession mondiale mettraient en danger les conditions financières permettant d'obtenir les résultats escomptés.

Par ailleurs, la vulnérabilité de Madagascar vis-à-vis des risques liés aux aléas naturels (cyclones, inondations, sécheresse, épidémies/pandémies, incendies et invasions acridiennes, etc.) occasionnerait des dégâts incommensurables fragilisant le décollage économique.

Endogènes

La réussite de la concrétisation du PMO est aussi conditionnée par plusieurs facteurs liés essentiellement au contexte national. En effet, l'instabilité politique figure parmi les risques majeurs de blocage compromettant la réalisation des programmes planifiés et la mobilisation des ressources.

La faiblesse institutionnelle en termes de capacités techniques et opérationnelles des acteurs en charge de l'exécution des actions identifiées entraverait la mise en œuvre des programmes.

De ce fait, cette analyse de risques sera nécessairement tenue en compte dans le cadre du processus de suivi et évaluation de nature à apporter les réalignements conséquents. La stratégie visant à garantir la durabilité des résultats est liée au renforcement de capacités des acteurs dans le cadre d'une exécution cohérente des actions et à la synergie des programmes sectoriels mis en œuvre.

Matrice des risques

Objectif stratégique					
Effets					
Analyse des écarts		Analyse des risques		Recommandations	Responsables
Force	Faiblesse	Opportunité	Menace		



3.6. Plan de communication

Supports ou mécanismes	Objectifs de communication	Publics cibles	Messages et informations	Périodicité
Site web	Mettre en place une interface numérique permettant d'échanger des informations et des nouvelles sur le processus d'exécution du PMO	Opinion publique Acteurs de la mise en œuvre du PMO Dirigeants Les PTF	Données sur l'exécution Données sur les actualités du PMO Informations sur les réalisations Communications sur: l'efficience du budget, la qualité des prestations fournies et leurs utilités publiques, le respect des délais impartis, la transparence normative, etc.	Permanente
Réunion de coordination et de concertation	Créer une synergie d'actions entre les intervenants S'assurer de la cohérence et de la synergie des activités de communication mises en œuvre	Départements sectoriels Secteurs privés OSC PTF Comité régional STD/CTD Parlement	Rapport d'exécution Rapport sur les recommandations du CSPI Rapport sur l'état d'avancement de l'exécution Rapport sur le suivi-évaluation Rapport sur le contrôle a posteriori	Trimestrielle Annuelle
Bulletin d'information et Publication sur l'état, le processus d'exécution du PMO	Vulgariser les informations sur les réalisations du PMO en tenant compte de l'environnement favorable ou défavorable	Opinion publique Les acteurs de l'exécution Les PTF	Etat d'avancement de l'exécution	Trimestrielle
Conférence régionale sur la régionalisation du PMO	Vérifier l'articulation du PMO avec le PRD Sensibiliser les régions sur leur rôle dans l'exécution du PMO	Les élus locaux Les STD/CTD	Inviter les responsables locaux à mieux identifier les projets prioritaires cadrés dans le PMO Informers les responsables locaux sur leur implication dans le suivi-évaluation	Annuelle

CONCLUSION

Sous la responsabilité du Premier Ministre, chaque département participera au suivi et à l'évaluation de l'implémentation du Paritra Malagasy zary Ohabolana. Le mécanisme à mettre en place rassemblera les rapports de suivi (notes stratégiques, rapports périodiques d'activités, revue sectorielle annuelle) et d'évaluation (à mi-parcours et en fin d'exercice) de chaque département. Il évaluera la progression des programmes

vers les objectifs de chaque axe stratégique. Cette mission nécessite parallèlement une mise à jour des indicateurs du SNISE, une révision des attributions et l'organisation du Comité Stratégique pour la Priorisation des Investissements chargé par le Décret 2015-438 du 17 Mars 2015 de « piloter le Plan de Mise en Œuvre du PND et de déterminer les priorités d'investissements à Madagascar ».



**Kabarin'Andriamatoa Praminisitra Jean Ravelonarivo
Fanokafana ny atrikasa nandrafetana
ny Paritra Malagasy zary Ohabolana (PMO)
ho fanatanterahana ny Paikady Natao Dinasa (PND)
CCI IVATO : 08 AVRILY 2015**

- Andriamatoa Filohan'ny Repoblika,
- Andriamatoa Filohan'ny Antenimieram-pirenena,
- Andriamatoa Filohan'ny Fitsarana avo momba ny Lalàm-panorenana,
- Ramatoa sy Andriamatoa isany mpikambana ao amin'ny Governemanta,
- Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Corps diplomatiques et des Organisations internationales,
- Ianareo rehetra mpandray anjara amin'ity atrikasa ity,
- Tompokolahy sy Tompokovavy,

"Ny voalohan-teniko dia faly miarahaba anareo rehetra tonga manome voninahitra izao fotoan-dehibe izao. Isika izao tokoa no "Fodilahy mamangy Railovy, ka ny mpamangy misiotsioka ary ny vangiana mihirahira".

Vory eto isika, hanokatra amin'ny fomba ôfisialy ny atrikasa izay nandrafetana ny drafitr'asa ho fanatanterahana ny Fandaharan'asa Nasionalin'ny Fampandrosoana na PND, izay nomena anarana manokana hoe «Paikady Natao Dinasa». Ny PND dia niainga avy tamin'ny Politika Ankapoben'ny Fanjakana (PGE) nofaritan' Andriamatoa Filohan'ny Repoblika izay tolirako fisaorana mitafotafy etoana, satria na dia maro aza ny adidy aman'andraikitra izay sahaniny dia nahafy fotoana tonga miaraka amintsika eto izy amin'izao lanonam-panokafana izao.

Mifanaraka amin'ny Lalàm-panorenana no namaritan'ny Filohan'ny Repoblika ny Politika Ankapoben'ny Fanjakana araka ny vina napetrany, manoro ny lalàna hizorana ary mamaritra mazava ireo fanambly hotratrarin'i Madagasikara amin'ny fohy ezaka sy lavitr'ezaka. Anjaran'ny Governemanta no mamadika ho fandaharan'asa izany PGE izany ho fanarenana ny tontolon'ny toekarena sy ny ara-tsosialy.

Efa nahavita ny drafitr'asany avy ny ministera tsirairay ary nampahafantariko teo anivon'ny Antenimieram-pirenena izany nandritra ny lahateny nanolorako ny fandaharan'asa ho fanatanterahana ny Politika Ankapoben'ny Fanjakana.

PARITRA, MALAGASY, zary OHABOLANA....

Ekena, fa manavao sofina ny hoe PARITRA kanefa dia teny gasy tokoa izy io ary araka ny Rakibolana nosoratan'itompokolahy Régis Rajemisa-Raolison mamaritra azy ho : «fizarazaran'ny feo amin'ny hira : feo voalohany, feo faharoa».

Antsika Malagasy no mandroso ireo hevitra tokony hampandrosoana an'i Madagasikara sy manatanteraka ny asa ilaina amin'izany, ary ny anjaran'ny mpamatsy vola iraisam-pirenena dia mandinika raha mifanaraka amin'ny fepetra fiasany izany vina izany na tsia ahazoany manampy antsika na ara-bola, na ara-pitaovana na koa ara-kevitra. Samy manana ny anjaran-dahasany avy isika, ka izay ilay fizarana ho PARITRA.

Tarika indray mihira isika : nanome feo ny Filoham-pirenena, nanisy tonony ny Ministeran'ny Toe-Karena, dia izahay tao amin'ny Fiadidiana ny Praministra, natevenin'ireo beso sy torebiny rehetra avy any amin'ny Ministera tsirairay no nandrafitra azy ho antsaly. An'ny vahoaka Malagasy ny fiverenena miredona, hiverimberina tokoa, ka tsy ho afaka am-bava, izay ilay hoe «zary ho ohabolana».

Fantatra loatra ny hambom-po maha Malagasy ka mety ho alaim-panahy hanao hoe «maninona ary no miankin-doha lava amin'ny Vahiny ?».

Tsy izay tokoa ve moa no filamatra, fa tsy mbola izao aloha izany no ho tratra. Haintsika loatra inona no nitranga nisesisesy teto amin'ny Firenena, indrindra fa ireny krizy politika lavareny ireny. Tsy handainga aminareo aho ka hampanantena fahagagana tampoka fa izay no nahatonga ahy hiteny ombieny ombieny hoe : « mila Miasa, Miasa ary Miasa isika izao ». Ka izany ezaka izany no hanoloran'ireo tapaka sy namana avy any ivelany antsika tanana. Ny vahoaka Malagasy no tompon'izay fehinkevitra hivoaka eto. Tsy hisy dikany izay fahaizana sy ron-doha lany sy very teto raha tsy resy lahatra isika Malagasy. Resy lahatra fa hampandroso ny toe-karena, resy lahatra fa hanatsara ny fari-piainan'ny tsirairay, resy lahatra fa mba ho zaraina ara-drarin'ny sy hitsiny amin'izay ny harem-pirenena.

Hanao velirano isika fa hiezaka mafy, hiasa hatrany, ary hametraka ho laharam-pahamehana ny fametrahana ny Fanjakana tsara tantana sy Tan-dalàna. Izany dia atomboka amin'ny ady amin'ny kolikoly, ady amin'ny halatra andramena sy ireo fanondranana tsy ara-dalàna ireo zava-boahary sy harena an-kibon'ny tany ary ny ady amin'ny halatra taolam-paty.

Misy koa fanapahan-kevitra goavana tsy maintsy atrehintsika, izay nangatahan'andro maro loatra, ka maika manani-sarotra : ohatra amin'izany ny fijerena akaiky ny orinasa Jirama sy ny Air Madagascar.

Mila apetraka mazava ny paikady ho entina mba tsy ho lasa zary "fitarihan-drano ririnina ka miala amin'izay nitoerany" fa tsy tonga amin'izay tokony ho alehany .

Mila toky ireo mpiara miombon'antoka amintsika mba tsy sanatria ho lasa "sira latsaka an-drano" ny fanampiana ataony.

"Ny tondro tokana tsy mahazo hao, ary ny hevitra ny maro mahataka-davitra", koa dia hifanome tanana isika rehetra : Fanjakana, Sehatra tsy Miankina, ireo Firenena sy Mpamatsy vola namana nandrafitra miaraka ity PARITRA ity, ary hanao izay hampirindra ny feontsika hanatanterahana azy, ka tsy sanatria ho toy ny "Fihavana-molotra, ka tezitra vao mifanatonana".

Andriamatoa Filoha, Tompokovavy sy Tompokolahy,

Eto am-pamaranana dia tolirako fisaorana ianareo rehetra tompo-marika amin'ny fanatontosana izao atrikasa izao; ary mirary soa nahavita be ho an'ny mpandray anjara tsy an-kanavaka.

Misaotra sy mankasitraka Tompokolahy sy Tompokovavy.



Annexe 1: Echancier des activités

[1/6]

Coût (en million d'Ariary)

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
OBJECTIF STRATEGIQUE 1. GOUVERNANCE, ETAT DE DROIT, SÉCURITÉ, DÉCENTRALISATION, DÉMOCRATIE, SOLIDARITÉ NATIONALE						
E1 Réhabiliter l'Administration et Instaurer l'autorité de l'Etat	263 488	383 580	324 451	307 784	327 138	1 606 441
Environnement socio-économique sain et réconciliation nationale promu	177 921	199 247	225 810	253 231	281 619	1 137 829
Fonction publique de proximité effective	2 901	1 692	2 247	2 923	2 927	12 689
Politiques publiques orientées vers l'efficacité, l'efficience et l'équité développées	17 884	34 222	31 368	30 975	35 820	150 269
Capacité organisationnelle et managériale développée et culture d'excellence renforcées	712	1 146	2 730	2 770	2 063	9 421
Culture de transparence et de redevabilité renforcée	2 964	5 133	4 716	4 724	4 879	22 415
Culture de communication et de visibilité de l'économie numérique renforcée	41 350	79 315	34 505	7 745	5 765	168 680
Système de contrôle et de suivi-évaluation renforcé	22 500	30 980	25 980	25 980	25 980	131 420
Système de statistique renforcé	172 843	228 080	218 200	227 937	245 534	1 092 594
Diplomatie active au service du développement consolidée	2 334	3 011	4 704	4 731	4 171	18 952
E2 Respecter l'Etat de droit et l'ordre public	139 595	425 608	275 450	241 425	254 751	1 336 829
Expression de la volonté de la population à différents niveaux respectée	15	9	10	11	17	62
Système sécuritaire du territoire et maritime réhabilité	69 650	87 153	106 538	131 251	145 224	539 816
Système sécuritaire du territoire et maritime réhabilité	65 425	332 270	163 237	104 939	103 942	769 813
Lutte contre le trafic et la maltraitance de tout genre renforcée	384	1 302	1 315	1 376	1 442	5 819
Système de lutte contre la corruption renforcé	4 120	4 874	4 350	3 848	4 126	21 318
E3 Renforcer la gouvernance et le développement local et les principes de l'aménagement du territoire	21 298	26 523	563 051	550 799	91 418	1 253 089
Améliorer la culture de dialogue entre les dirigeants locaux et leurs populations	16 524	17 793	19 924	23 761	26 857	104 859
Autonomiser les actions et la décision de l'Administration de proximité	2 387	2 962	535 434	519 414	60 217	1 120 414
Expression de la volonté de la population à différents niveaux respectée	900	4 200	6 000	6 000	2 880	19 980
Opérationnaliser l'aménagement optimal du territoire	1 047	1 068	1 193	1 124	964	5 396
Renforcer l'économie locale et les finances locales	440	500	500	500	500	2 440
TOTAL Objectif stratégique 1.	424 381	835 711	1 162 952	1 100 008	673 307	4 196 359

Echéancier des activités [2/6]

Coût (en million d'Ariary)

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
OBJECTIF STRATEGIQUE 2. ANCRAGE TERRITORIAL DU DÉVELOPPEMENT						
<i>E4 Stabilité macroéconomique et augmentation de l'espace budgétaire assurées</i>	26 370	35 613	35 123	36 847	36 479	170 433
Financement du développement optimisé	946	981	1 019	1 061	1 107	5 115
Gestion des dépenses, de la trésorerie et de la dette de l'Etat renforcée	17 356	25 526	25 102	26 650	25 599	120 233
Inflation maîtrisée	370	425	365	365	365	1 890
Mobilisation des ressources internes améliorée	4 688	5 670	5 627	5 762	6 398	28 146
Transition de l'économie informelle facilitée	3 010	3 010	3 010	3 010	3 010	15 050
<i>E5 Système bancaire et financier renforcé</i>	11 265	11 342	721	753	788	24 868
Accès aux produits et services financiers amélioré	10 840	10 917	321	353	388	22 818
Services financiers régulés et supervisés (institutions financières, y compris les assurances)	425	425	400	400	400	2 050
<i>E6 Marché intérieur élargi et relations commerciales avec l'extérieur développées</i>	59 543	92 853	79 518	36 038	35 058	303 010
Compétitivité et intégration au marché mondial améliorées	55 870	88 550	74 835	31 410	31 460	282 125
Marché intérieur assaini	1 795	2 450	2 905	2 875	1 845	11 870
Protection des consommateurs effective	1 878	1 853	1 778	1 753	1 753	9 015
TOTAL Objectif stratégique 2.	97 178	139 808	115 362	73 638	72 325	498 311

Echéancier des activités [3/6]

Coût (en million d'Ariary)

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
OBJECTIF STRATEGIQUE 3. LA CROISSANCE EST INCLUSIVE ET LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL HARMONISE						
E7 Secteurs porteurs et filières à hautes valeurs ajoutées développés	549 657	693 310	816 590	830 416	825 512	3 715 485
Agriculture intensive et tournée vers le marché international développée et modernisée	362 331	518 095	636 350	674 650	672 200	2 863 626
Aquaculture et pêche durable promus et produits halieutiques valorisés	6 092	6 733	7 399	7 164	7 841	35 229
Autres filières de productions promues	9 421	38 927	34 803	36 630	32 738	152 518
Gestion rationnelle des secteurs Mines et Hydrocarbures	9 915	11 437	11 679	12 110	12 999	58 140
Tourisme et activités touristiques sont promus	161 899	118 118	126 358	99 862	99 734	605 972
E8 Structures d'épaulement et structurantes renforcées	1 392 004	3 330 499	4 647 639	4 714 344	4 800 165	18 884 651
Accessibilité aux Tics renforcée	34 422	40 057	42 564	46 220	64 157	227 420
Demande intérieure en énergie satisfaite et transition énergétique effective	26 246	131 456	138 823	180 409	234 796	711 730
Réseaux d'infrastructures de communication et de transport densifiés	842 158	2 521 305	3 719 917	3 648 288	3 531 207	14 262 875
Sociétés à participation de l'Etat rentabilisées	489 178	637 681	746 335	839 427	970 005	3 682 626
E9 Organisation et structuration territoriale de l'économie optimisées	33 285	33 235	33 235	33 235	33 235	166 225
Espaces de croissance promus et développés	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	45 000
Espaces de solidarité promus	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	9 000
Foncier mis au service du développement et la pollution industrielle maîtrisée	13 193	13 193	13 193	13 193	13 193	65 965
Urbanisme développé	9 292	9 242	9 242	9 242	9 242	46 260
E10 Secteur privé et secteurs relais développés	16 375	893 150	742 455	742 165	541 445	2 935 590
Accès au financement promu	-	850 000	700 000	700 000	500 000	2 750 000
Cadres juridique, légal et fiscal améliorés	1 000	840	660	240	240	2 980
Culture entrepreneuriale promue	4 260	8 130	9 470	9 750	9 650	41 260
Partenariat Public-Privé développé	905	1 850	2 195	2 210	2 200	9 360
Opportunités et potentialités valorisées	700	2 100	1 800	1 700	1 300	7 600
Partenariat Public-Privé développé	9 000	29 010	27 010	27 010	27 000	119 030
Stratégie de relance de la filière coton à l'échelle de l'industrie textile élaborée et mise en œuvre	120	620	670	520	420	2 350
Transfert technologique et innovation promus	390	600	650	735	635	3 010
TOTAL Objectif stratégique 3.	1 958 036	4 916 959	6 206 684	6 286 925	6 167 122	25 535 726

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
OBJECTIF STRATEGIQUE 4. CAPITAL HUMAIN ADÉQUAT AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT						
E11. Mortalité maternelle, infantile et néonatale réduites	148 804	167 631	173 737	178 158	190 441	858 771
Cadres réglementaire et institutionnel du secteur santé actualisés	4 279	3 047	3 986	3 051	3 098	17 460
Lutte pour la survie et développement de la santé de la mère et de l'enfant accélérés	86 830	107 787	113 932	116 920	122 427	547 896
Niveau de satisfaction des usagers et fonctionnalité du système sanitaire amélioré	57 695	56 797	55 820	58 187	64 916	293 415
E12 Mortalité liée aux maladies réduite	100 331	203 960	118 653	132 020	229 551	784 515
Dispositifs contre les épidémies et les autres maladies émergentes mis en place et opérationnalisés	100 331	203 960	118 653	132 020	229 551	784 515
E13 Malnutrition infantile réduite	11 208	13 213	13 776	14 386	15 675	68 258
Coordination du secteur nutrition effective	6 776	7 816	7 410	6 989	6 949	35 939
Nombre d'enfants de moins de 5 ans vulnérables de la malnutrition chronique réduit	3 080	3 770	4 463	5 163	6 066	22 542
Situations nutritionnelles des enfants de moins de cinq ans en particulier sont nettement améliorées	1 352	1 628	1 903	2 234	2 660	9 777
E14 Système éducatif performant et conforme aux normes internationales	390 784	400 612	393 411	417 011	437 745	2 039 562
Analphabétisme réduite de façon significative	3 159	5 027	8 035	10 620	13 477	40 316
Education de qualité pour tous garantie	356 602	373 415	363 748	381 599	399 104	1 874 467
Niveau de satisfaction des usagers et fonctionnalité du système éducatif amélioré	31 024	22 170	21 628	24 792	25 165	124 779
E15 Enseignement technique et professionnel valorisé	9 518	9 774	11 170	12 524	13 987	56 971
Besoins de compétence des formateurs renforcés et réadaptés	340	108	-	-	-	448
Enseignement technique et professionnel densifié	7 510	8 831	10 167	11 351	12 495	50 354
Filières diversifiées et adaptées au contexte local	270	83	131	176	264	924
Système de financement amélioré	1 398	752	872	997	1 228	5 245
E16 Assurance qualité et adéquation de la formation universitaire et de la recherche scientifique aux besoins	12 705	13 342	6 608	4 558	5 058	42 270
Activités sportives et culturelles promues	1 214	1 187	140	140	140	2 822
Conditions Sociales des étudiants améliorés	2 274	2 344	1 200	1 200	1 200	8 218
Enseignement supérieur et recherche scientifique adéquats aux besoins du développement	5 507	5 792	913	863	863	13 938
Système LMD effectif	3 710	4 018	4 355	2 355	2 855	17 292
E17 Accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène assuré	131 035	175 171	203 207	213 484	233 386	956 282
Accès à l'eau potable et assainissement équitable pour tous	130 164	168 403	198 245	210 277	229 794	936 883
Cadre juridique, légal et réglementaire de l'EHA mis à jour	252	-	-	-	-	252
Gestion intégrée des ressources en eau développée	618	6 768	4 962	3 207	3 593	19 147

Echéancier des activités [5/6]

Coût (en million d'Ariary)

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
<i>E19 Sport intégré dans le processus de développement et Jeunesse insérée dans le développement</i>	11 327	40 452	42 498	50 248	50 400	194 925
Cadres juridique, institutionnel relatif à la Jeunesse et au Sport améliorés	920	10 478	5 578	3 360	3 360	23 696
Accès à un statut aux normes internationales des athlètes amélioré	432	1 664	2 320	3 328	3 760	11 504
Capacité des groupements et associations des jeunes renforcées	200	600	800	1 200	-	2 800
Concept du sport pour tous implanté au niveau des villages et des Communes	235	690	600	600	570	2 695
Education physique de qualité inclusive et répondant aux normes internationales	300	3 600	7 200	7 700	7 800	26 600
Infrastructures d'encadrement de base spécialisées avec des équipements adéquats disponibles	4 090	16 330	17 830	26 090	25 350	89 690
Participation des jeunes à la citoyenneté et au processus de développement effective	500	1 850	1 800	1 800	1 620	7 570
Performance des jeunes et des athlètes rehaussée au niveau régional, continental et mondial	3 320	2 740	3 840	3 440	4 960	18 300
Système national de protection et d'insertion socio-économique de qualité cohérent et adapté aux jeunes	120	1 100	1 100	1 300	1 300	4 920
Viviers considérables et intarissables des talents sportifs à trois niveaux disponibles	1 210	1 400	1 430	1 430	1 680	7 150
<i>E20 Protection sociale renforcée</i>	6 565	11 931	14 176	16 295	16 609	65 576
Droit et équité sociale promus	1550	2791	2880	2838	2989	13046
Exclusion et vulnérabilité sociale réduites	1 037	1 052	1 187	1 326	1 469	6 070
Sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages améliorée	3 978	8 089	10 110	12 131	12 152	46 459
TOTAL Objectif stratégique 4.	826 807	1 040 230	980 496	1 042 370	1 197 087	5 086 984

Echéancier des activités [6/6]

Coût (en million d'Ariary)

RESULTATS	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
OBJECTIF STRATEGIQUE 5. VALORISATION DU CAPITAL NATUREL ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE AUX RISQUES DE CATASTROPHES						
E21 Gestion responsable des ressources naturelles articulée au développement économique	6 843	4 440	3 301	3 866	4 619	23 068
Actions de lutte contre le changement climatique intégrées dans la promotion d'une économie résiliente	1 815	977	1 158	1 426	1 799	7 175
Cadres juridique et institutionnel améliorés	2 818	1 545	420	375	355	5 513
Contribution du secteur ressources naturelles à l'économie accrue	1 030	495	535	630	695	3 385
Dimension capitale naturelle intégrée dans la planification du développement	1 180	1 423	1 188	1 435	1 769	6 995
E22 Capital naturel et écosystèmes protégés, conservés et valorisés durablement	119 093	116 891	131 816	142 264	158 839	668 902
Bassins versants aménagés et les feux de brousse gérés	3 070	3 766	2 817	2 768	2 774	15 194
Biodiversité et aires protégées bien gérées et valorisées	8 204	8 890	20 828	29 667	39 309	106 898
GRC-RRC intégrée dans le processus de développement	2 060	1 490	1 430	1 030	520	6 530
Lutte contre les trafics et exploitations irrationnelles des ressources naturelles renforcées	67 897	68 830	70 173	70 849	71 144	348 892
Pollution réduite de manière significative	1 630	4 880	1 820	1 350	1 350	11 030
Résilience et capacité d'adaptation aux risques liés au climat et catastrophes naturelles renforcées	8 284	18 716	27 095	28 593	34 905	117 593
Système d'alerte à temps réel mise en place	27 948	10 320	7 652	8 008	8 838	62 766
TOTAL Objectif stratégique 5.	125 936	121 331	135 117	146 130	163 458	691 970
TOTAL GENERAL PMO (MILLIONS DE MGA)	3 432 338	7 054 039	8 600 611	8 649 071	8 273 299	36 009 350

Annexe 2: Actions cadre des IRR

VOLET	Actions
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> - Redéfinition des Termes De Référence des organes de contrôle, - Finalisation de la réactualisation de la SNLCC, - Etablissement et publication d'un tableau de gestion de la performance du Gouvernement, - Mise à jour des indicateurs du SNISE - Apurement du registre des Effectifs des Agents de l'Etat au niveau des ministères MFOPTLS, MinSan, MEN et MFB au niveau central, - Elaboration du décret d'application des lois sur la décentralisation, - Amélioration du recouvrement des recettes des collectivités locales - Frappe et établissement de 60% des jugements et pièces d'exécution 2014 et antérieurs au niveau de 3 Juridictions : Antananarivo, Toamasina et Mahajanga, - Etablissement des procédures d'inventaire physique réel et effectif du patrimoine de l'Etat, - Adoption du Code de la communication et élaboration des textes, - Elaboration d'une nouvelle stratégie de sécurisation globale des biens et des personnes dans les zones à risques, - Mise en place d'un Centre régional de fusion des informations (CRFI) maritimes et poursuite du renforcement de la capacité humaine et matérielle, - Mise en place d'un Comité National de Coordination de l'Intégration Régionale
SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration d'une stratégie nationale de protection sociale, - Opérationnalisation de quinze (15) cantines scolaires à Analamanga, Anosy, Androy et Atsimo Andrefana, - Réouverture de cents (100) Centres de Santé de Base, - Identification des besoins spécifiques en formation des 12 espaces de croissance, - Réhabilitation de deux cent cinquante (250) forages à Anosy et Androy, - Ouverture de trois (3) maisons de jeunes et création de 15 écoles de sport, - Poursuite et renforcement de la mise en place du système LMD dans les six (6) universités, - Actualisation du code du travail pour être adapté au contexte actuel.
ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour des indicateurs SNISE et élaboration de la SNDS, - Redynamisation de l'IGM et mise en place de l'Agence de l'or, - Réhabilitation du plafond du palais d'Andafiavaratra et inventaire de tous les sites et monuments historiques et culturels avec légendes et explications consultables par tous, - Relance des activités post-catastrophes par la réhabilitation de 1000ha et formation de cinquante (50) cadres du staff en GARD, - Mise en œuvre des mesures de restauration des ressources marines et amélioration de la traçabilité des produits, dotation des cartes des pêcheurs traditionnels et marquage de pirogues de pêche, - Mise en place des dispositifs de détection précoces et de réponses rapides en cas de suspicion de maladies des animaux, - Appui à l'apiculture par la dotation de ruches modernes, - Lancement des campagnes de vaccination pour la lutte contre la maladie charbonneuse dans les 22 régions, - Renouvellement des licences des opérateurs de communication et mise en place des vitrines numériques à Vontovorona, Diégo et Fianarantsoa, - Redynamisation des industries à participation de l'Etat (SIRAMA) et établissement des dialogues et rencontres multisectoriels dans le cadre du diagnostic du secteur privé, - Elaboration du cadre réglementaire du secteur énergétique incluant les énergies renouvelables, la bio énergie avec facilitation du PPP, réforme de la gestion de la JIRAMA et régulation du marché des hydrocarbures, - Améliorer l'attractivité touristique d'Antananarivo, Nosy be, Sainte Marie, amélioration de la connectivité et opérationnalisation des stations météo, - Mise en place du Conseil de la Concurrence, - Renforcement de la RN2 dans le cadre de l'amélioration du réseau structurant, - Informatisation de la gestion des ressources humaines du MEPATE

Annexe 3: Extrait de la situation de la base de données nationale sur l'aide (en millier d'USD)

Type de donateur / Agence Donatrice	Décaissements Effectifs							Décaissements Prévus						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	CUMUL	2015	2016	2017	2018	2019	CUMUL
BILATERALES (354)	195 758	166 454	153 874	131 582	152 227	132 910	25 145	957 949	74 438	12 352	1 975	-	-	88 765
Allemagne (22)	12 152	8 315	13 407	8 035	8 187	9 800	-	59 895	10 247	12 352	1 975	-	-	24 574
<i>Allemagne/GIZ (7)</i>	7 259	4 740	4 160	4 939	5 571	5 671	-	32 341	10 247	12 352	1 975	-	-	24 574
<i>Allemagne/KFW (15)</i>	4 893	3 575	9 247	3 096	2 615	4 129	-	27 555	-	-	-	-	-	-
Chine (20)	27 283	5 098	3 135	4 843	16 757	8 149	-	65 264	-	-	-	-	-	-
Corée du Sud (5)	510	161	480	339	10 078	90	-	11 658	-	-	-	-	-	-
France (107)	60 610	49 888	52 857	39 845	33 380	23 803	25 145	285 529	62 400	-	-	-	-	62 400
<i>AFD (63)</i>	36 228	32 347	33 745	23 066	16 402	16 883	25 112	183 784	61 599	-	-	-	-	61 599
<i>FFEM (13)</i>	921	954	625	539	862	946	-	4 847	635	-	-	-	-	635
<i>Instituts de Recherche(3)</i>	9 568	6 271	9 000	8 776	7 812	-	-	41 427	-	-	-	-	-	-
<i>SCAC (29)</i>	13 893	10 316	9 488	7 464	8 304	5 974	33	55 472	165	-	-	-	-	165
Inde (1)	24 360	-	-	-	-	-	-	24 360	-	-	-	-	-	-
Japon (37)	18 176	8 722	8 122	9 403	6 861	14 148	-	65 431	-	-	-	-	-	-
<i>JICA (25)</i>	17 407	8 722	8 122	9 403	5 718	5 203	-	54 574	-	-	-	-	-	-
<i>Ambassade de Japon (12)</i>	769	-	-	-	1 142	8 945	-	10 856	-	-	-	-	-	-
Etats Arabes (3)	1 301	9 547	2 067	3 711	1 789	1 137	-	19 551	1 304	-	-	-	-	1 304
<i>Arabie Saoudite (1)</i>	-	-	-	-	734	812	-	1 547	1 304	-	-	-	-	1 304
<i>Koweït (2)</i>	1 301	9 547	2 067	3 711	1 054	325	-	18 004	-	-	-	-	-	-
Norvège (144)	13 262	12 680	13 691	13 356	12 563	10 487	-	76 039	280	-	-	-	-	280
<i>NORAD (105)</i>	4 264	1 986	3 640	4 751	4 543	3 986	-	23 170	280	-	-	-	-	280
<i>Ambassade de Norvège(39)</i>	8 997	10 694	10 051	8 605	8 020	6 501	-	52 868	-	-	-	-	-	-
Suisse (14)	3 453	2 518	3 009	2 584	1 110	1 671	-	14 345	207	-	-	-	-	207
États-Unis (4)	34 650	69 526	57 106	49 466	61 502	63 626	-	335 877	-	-	-	-	-	-
MULTILATERALES (466)	228 213	321 602	255 701	255 182	323 069	446 169	6 425	1 836 361	500 946	369 984	248 698	212 171	135 398	1 467 198
BAD (40)	35 558	17 727	24 738	12 115	22 138	37 056	-	149 332	84 623	42 439	46 320	44 363	-	217 745
BADEA (9)	4 271	918	1 621	6 900	2 278	3 910	-	19 899	3 499	4 000	5 000	1 500	-	13 999
Banque Mondiale (39)	35 250	96 080	51 911	67 906	92 501	152 110	-	495 758	168 330	146 920	94 030	62 960	32 050	504 290
COI (1)	-	-	-	-	767	220	-	987	-	-	-	-	-	-
GFATM (19)	17 076	61 637	23 501	28 205	26 601	4 716	-	161 736	-	-	-	-	-	-
GAVI (11)	5 350	9 376	10 574	17 908	30 497	23 423	6 425	103 554	25 609	-	-	-	-	25 609
Nations Unies (170)	70 019	92 052	95 974	83 399	68 351	79 457	-	489 253	103 263	103 348	103 348	103 348	103 348	516 655
<i>BIT/OIT (18)</i>	462	6 236	4 122	2 138	2 258	3 889	-	19 106	547	2 988	2 988	2 988	2 988	12 500
<i>FAO (35)</i>	2 333	6 931	3 149	1 922	355	250	-	14 940	300	6 925	6 925	6 925	6 925	28 000
<i>FEM/GEF (6)</i>	641	548	-	443	2 410	1 429	-	5 472	259	259	259	259	259	1 296
<i>FIDA (8)</i>	6 230	8 689	9 613	11 790	11 622	12 283	-	60 226	15 546	22 500	22 500	22 500	22 500	105 546
<i>FNUAP (9)</i>	5 048	5 727	6 279	13 420	7 040	6 670	-	44 183	5 800	16 925	16 925	16 925	16 925	73 500
<i>OHCHR (1)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	40	-	-	-	-	40
<i>OIM (1)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	2 550	133	133	133	133	3 080
<i>OMS (6)</i>	2 431	2 488	1 648	648	2 296	1 289	-	10 801	2 000	2 763	2 763	2 763	2 763	13 050
<i>ONUDI (15)</i>	449	173	185	184	98	469	-	1 558	2 000	6 359	6 359	6 359	6 359	27 435
<i>ONUSIDA (5)</i>	266	133	88	28	99	165	-	779	700	1 575	1 575	1 575	1 575	7 000
<i>PAM (3)</i>	17 596	14 491	18 236	17 906	11 800	15 000	-	95 029	34 991	2 502	2 502	2 502	2 502	45 000
<i>PNUD (48)</i>	7 472	6 508	7 575	8 497	8 229	11 580	-	49 861	9 400	8 025	8 025	8 025	8 025	41 500
<i>UN-Habitat (1)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
<i>UNESCO (6)</i>	74	56	24	117	157	19	-	446	800	4 064	4 064	4 064	4 064	17 058
<i>UNICEF (13)</i>	27 018	40 072	45 056	26 305	21 987	26 414	-	186 852	27 330	27 330	27 330	27 330	27 330	136 650
OPEP (14)	5 069	7 399	14 092	8 106	6 945	6 713	-	48 323	8 317	5 500	-	-	-	13 817
SADC (1)	-	-	-	-	2 213	3 178	-	5 391	-	-	-	-	-	-
Union Européenne (172)	55 619	36 413	33 291	30 643	70 777	135 386	-	362 128	107 305	67 778	-	-	-	175 083
France/Coopération Décentralisées(173)	5 177	6 168	7 733	8 816	9 464	-	-	37 359	-	-	-	-	-	-
ONG (101)	13 685	24 693	25 355	25 694	24 740	687	-	114 853	7 929	975	-	-	-	8 905
TOTAL (1086)	442 832	518 918	442 663	421 273	509 500	579 766	31 570	2 946 522	583 313	383 312	250 673	212 171	135 398	1 564 867

NB : 1. Les informations financières et qualitatives détaillées projet-par-projet sont accessibles au www.amp-madagascar.gov.mg

2. Les décaissements effectifs du dernier trimestre 2014 ne sont pas encore inclus pour les ONGI, les Coopérations Décentralisées.

Annexe 4: Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP)

[1/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 1	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
1. Restaurer et augmenter l'opérationnalité des armées	177 632	198 897	225 399	252 765	281 097	1 135 790
2. Doter des moyens adéquats à l'instauration de la fonction publique de proximité	658	1 500	1 500	1 500	1 500	6 658
3. Mettre en place et opérationnaliser les Antennes Régionales	993	2 581	-	-	-	3 574
4. Acquérir les matériels et équipements nécessaires pour la réalisation de la mission du BIANCO	2 641	3 920	3 664	3 177	3 084	16 486
5. Construire et/ou réhabiliter des bâtiments pour le département Pêche	1 300	2 000	2 100	2 200	2 000	9 600
6. Augmenter le parc véhicule du MRHP	2 100	-	2 100	-	2 100	6 300
7. Moderniser les services fonciers	246	729	985	1 428	1 500	4 888
8. Renforcer (dotation d'équipement, recrutement) les services déconcentrés du MEPATE	318	934	596	380	291	2 518
9. Elaborer la Stratégie nationale de Gestion des risques et des catastrophes et la rendre opérationnelle	-	300	-	-	-	300
10. Mettre en place la Stratégie nationale de la sécurité intégrée et la rendre opérationnelle	-	191	112	-	-	303
11. Mettre en place des équipements collectifs de base	550	3 017	3 917	4 392	4 920	16 795
12. Construire/ Réhabiliter les bâtiments	740	1 000	1 200	1 200	4 140	8 280
13. Rénover et remettre en état le parc automobile	300	2 000	1 500	1 500	5 300	10 600
14. Mettre à la disposition du MEEF des nouveaux matériels et mobiliers de bureau	100	145	158	158	561	1 122
15. Recenser le patrimoine intérieur et extérieur de l'Etat, procéder aux réhabilitations, construction et acquisition de nouveaux locaux pour le DC et les RE	40 000	50 000	60 000	60 000	60 000	270 000
16. Doter le MCA de matériels informatiques	2 064	344	344	344	344	3 440
17. Doter la Médiature de matériels informatiques et de bureau	100	100	100	100	100	500
18. Mettre en place et opérationnaliser le système d'information environnementale, écologique, marine et forestière	310	704	2 252	2 252	1 502	7 020
19. Mettre en place et opérationnaliser le système d'information environnementale, écologique, marine et forestière	310	704	2 252	2 252	1 502	7 020
20. Mettre en place un système d'information intégré du secteur Agricole						
21. Mettre en place les Autorités nationales en charge du Désarmement et de la Sécurité (armes chimiques, armes bactériologiques, ANPSR, etc.)	600	900	1 500	1 500	1 500	6 000
22. Construire des nouveaux bâtiments dont: bâtiments abritant les nouvelles Directions Régionales de l'Administration Pénitentiaires ouvertes maison centrale à ouvrir dans la circonscription de chacun des nouveaux	400	1 300	1 500	1 500	1 500	6 200
23. Réhabiliter les infrastructures pénitentiaires	400	800	1 000	1 500	2 000	5 700
24. Renforcer les dispositifs de sécurité dans les Etablissements de détention (par la mise en place de quartier force, dotations d'armement, à€)	400	500	600	700	800	3 000
25. Réhabiliter les infrastructures judiciaires	400	800	1 000	1 500	2 000	5 700
26. Réaliser les programmes de constructions (Palais de Justice, logement, à€)	1 000	3 400	10 000	10 400	4 600	29 400
27. Surveiller et contrôler le littoral, les espaces maritimes et aériens de Madagascar	800	985	1 213	1 589	1 990	6 577
28. Améliorer la couverture spatiale en termes de District	9 900	11 400	11 500	11 650	11 650	56 100
29. Réhabiliter les bâtiments servant de commissariats de Police	2 452	2 697	2 967	3 264	3 590	14 970
30. Construire de nouveaux Postes de police	2 587	3 105	3 726	4 471	5 365	19 254
31. Renforcer la capacité d'accueil des deux écoles de formation initiale de la Police Nationale	-	15 109	15 109	-	-	30 217
32. Renouveler et renforcer les matériels et les munitions en maintien de l'ordre public (ou gestion démocratique de foule)	-	176 200	-	-	-	176 200
33. Mettre en place des nouvelles unités (CIE-BDE-PA)	4 329	3 209	3 291	3 415	3 415	17 658
34. Mettre en œuvre les dispositifs de gestion démocratique des foules	1 555	9 817	10 226	10 226	10 226	42 051
35. Acquérir des nouveaux matériels et équipements	2 521	2 540	2 733	2 484	2 484	12 761
36. Réhabiliter les 300 PA existants	13 240	19 860	23 170	23 170	19 860	99 300
37. Entretien des matériels	872	1 209	1 445	1 905	1 905	7 337
38. Entretien des infrastructures	1 106	866	1 228	1 083	1 083	5 365
39. Acquérir les nouveaux matériels pour l'unité spéciale à Mahabo	4 289	51 468	51 468	-	-	107 225
40. Construire de nouvelles infrastructures administratives face à la création de nouvelles structures	1 940	1 940	1 940	1 940	1 940	9 700
41. Moderniser les infrastructures de données géographiques terrestres	40	40	80	40	-	200

Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) : [2/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 2	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
1. Créer de nouveaux centres fiscaux	755	755	755	755	755	3 775
2. Dématérialiser et simplifier les procédures de dédouanement	2 300	3 280	4 500	3 900	2 500	16 480
3. Equiper en matériels informatiques suffisants et adéquats tous les bureaux des douanes						
4. Doter en effectif et en matériel (dont: scanner) suffisant l'administration fiscale et douanière						
5. Assurer le pilotage des réformes des finances publiques	112	122	133	145	160	672
6. Dématérialiser les procédures de contrôle des produits importés et exportés	100	50	30	30		210
7. Moderniser le laboratoire de masse	1 000	1 500	2 000	2 000	1 000	7 500
8. Construire et/ou réhabiliter les bâtiments pour le laboratoire de masse						
9. Acquérir des équipements et instruments de poids et mesures						
10. Acquérir des matériels roulants pour les contrôles de poids et mesures						
11. Mettre en place le cadre institutionnel de la concurrence	600	600	750	750	600	3 300
12. Construire ou réhabiliter des bâtiments pour siège du Conseil de la Concurrence						
13. Acquérir d'équipement et matériels techniques, mobilier de bureau et matériels informatiques pour le Conseil de la Concurrence						
14. Acquérir de matériels roulants pour les membres et le personnel du Conseil de la Concurrence						
15. Renforcer des capacités des membres du Conseil de la Concurrence et des agents de contrôle du MCC						
16. Mettre en place et opérationnaliser les guichets uniques des exportations dans les zones/régions/localités à fortes potentialités	500	500	500	500	500	2 500
17. Construire ou réhabiliter des bâtiments pour les guichets uniques des exportations						
18. Acquérir des équipements et matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour les guichets uniques des exportations						
19. Acquérir des matériels roulants pour les guichets uniques des exportations						
20. Appuyer techniquement et financièrement l'Institut National du Commerce et de la Concurrence (INCC)	500	500	500	500	500	2 500
21. Construire ou réhabiliter des bâtiments pour l'INCC						
22. Acquérir des équipements et matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour l'INCC						
23. Acquérir des matériels roulants pour l'INCC						
24. Mettre en place et opérationnaliser l'ANMCC	500	500	500	500	500	2 500
25. Construire ou réhabiliter des bâtiments pour l'ANMCC						
26. Acquérir des équipements et matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour l'ANMCC						
27. Acquérir des matériels roulants pour l'ANMCC						
28. Appuyer l'organisation du Salon de l'Industrie de Madagascar	1 000	1 250	1 250	1 250	1 000	5 750
29. construire un bâtiment pour abriter le Ministère de l'Industrie et équiper le ministère	25 000	35 000	5 000	5 000	5 000	75 000
30. Construire ou réhabiliter des bâtiments pour le Ministère de l'Industrie aux niveaux central et régional						
31. Acquérir des équipements et matériels techniques, des mobiliers et des matériels informatiques pour le MIDSP						
32. Acquérir des matériels roulants pour le MIDSP						
33. Construire et/ou réhabiliter des unités de production et de transformation industrielles	10 000	30 000	20 000	20 000	20 000	100 000
34. Acquérir des équipements et matériels techniques, mobiliers et matériels informatiques pour le MEP	250	250	250	250	250	1 250
35. Construire et réhabiliter les bâtiments du MCC aux niveaux central et régional et équiper le Ministère	1 300	300	300	300	300	2 500
36. Construire et réhabiliter les bâtiments du MCC aux niveaux central et régional						
37. Acquérir des matériels roulants pour le MCC aux niveaux central et régional						
38. Redynamiser le Bureau des Normes de Madagascar (BNM)	500	500	500	500	500	2 500
39. Réhabiliter ou construire des bâtiments du BNM						
40. Acquérir de matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour le BNM						
41. Renforcer les capacités des agents du BNM						
42. Renforcer le laboratoire de contrôle de qualité des produits offerts sur le marché	500	500	500	500	500	2 500
43. Réhabiliter les bâtiments pour le laboratoire de contrôle de qualité des produits à commercialiser						
44. Acquisition de matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour le laboratoire de qualités de produits à commercialiser						
45. Renforcer les capacités techniques et matérielles des postes de contrôle du conditionnement et les services de la métrologie légale dans les régions	500	500	500	500	500	2 500
46. Réhabiliter les bâtiments pour les postes de contrôle du conditionnement et les services de la métrologie légale						
47. Acquisition de matériels techniques, mobiliers de bureau et matériels informatiques pour les postes de contrôle du conditionnement et les services de la métrologie légale						



Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [3/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 3	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
1. Déconcentrer les services techniques (Direction interrégionale, Régionale Police minière, Cellule environnementale etc)	500	400	400	400	400	2 100
2. Redynamiser l'institut de Gemmologie de Madagascar (IGM)	300	200	100	100	100	800
3. Redynamiser le Laboratoire National des Mines	700	500	500	500	500	2 700
4. Restructurer et redéfinir le rôle du Bureau du Cadastre Minier de Madagascar (BCMM)	500	500	600	700	800	3 100
5. Opérationnaliser la mission de l'Agence de l'or	600	700	700	700	700	3 400
6. Mettre en place une société locale d'affinage et de raffinage de l'or à travers un partenariat public-privé	800	800	800	800	800	4 000
7. Opérationnaliser les nouvelles structures/ les structures de mises en veille (Bureau d'Administration Minière, Bureau de l'Inspection Minière et Environnementale)	500	600	700	700	700	3 200
8. Eriger un IMMEUBLE DES RICHESSES EXTRACTIVES"	50	100	600	300	100	1 150
9. Réaliser les traitements terrestre et aérien anti acridien (x 1 000 Ha)	17 150	8 600	5 000	3 000	3 000	36 750
10. Aménager et réhabiliter les périmètres de culture	276 874	350 000	350 000	400 000	400 000	1 776 874
11. Aménager les grands pôles de production agricole	26 207	71 000	180 000	180 000	180 000	637 207
12. Aménager des parcelles sous irrigation autre que gravitaire	750	3 750	3 750	7 500	7 500	23 250
13. Renforcer les établissements de formation agricole	1 641	9 600	17 000	19 000	12 000	59 241
14. Faire émerger des nouveaux exploitants agricoles modernes	582	2 000	2 500	2 500	2 500	10 082
15. Installer des entrepreneurs agricoles	824	2 800	3 500	3 500	3 500	14 124
16. Produire des quantités suffisantes en semences de pré base pour les filières agricoles prioritaires	3 082	2 400	2 650	2 700	2 700	13 532
17. Promouvoir l'agriculture intensive	13 000	14 900	16 850	19 000	21 500	85 250
18. Appuyer et renforcer les différentes structures d'appui au secteur agricole (OP, MER, TT, etc.)	2 340	3 000	3 500	4 000	5 000	17 840
19. Mettre en place 5 centres de formation en tourisme et hôtellerie dans les zones touristiques pilotes (Morondava, Fort-Dauphin, Toliary, Sainte-Marie et Isalo)	-	800	1 216	-	-	2 016
20. Mettre en place de centres de formation dans les 22 régions	-	1 600	2 016	2 400	2 816	8 832
21. Mettre en place des dispositifs de sécurisation des investissements pour le secteur tourisme	1 920	1 920	-	-	-	3 840
22. Valoriser les patrimoines touristiques nationaux	3 200	1 600	1 600	1 056	1 056	8 512
23. Développer les zones touristiques (pôles intégrés de croissance) ???	94 400	94 400	94 400	94 400	94 400	472 000
24. Mettre en place les infrastructures nécessaires (Hôtels et Bungalows incluant 2.000 chambres) pour les événements internationaux	36 000	1 200	-	-	-	37 200
25. Accompagner l'amélioration du standing des hôtels	19 200	9 600	-	-	-	28 800
26. Développer la pêche et l'aquaculture industrielles nationales des espèces à haute valeur commerciale prioritaire (thon, poissons demersaux, etc)	200	200	200	200	200	1 000
27. Moderniser progressivement la pêche et l' aquaculture artisanales et traditionnelles durables	1 200	1 400	1 600	810	910	5 920
28. Assurer la surveillance maritime des activités de pêche	3 107	3 417	3 759	4 135	4 548	18 966
29. Assurer la surveillance aérienne des activités de pêche	431	474	521	573	631	2 630
30. Assurer la surveillance terrestre des activités de pêche	126	138	152	167	184	767
31. Embarquer des Observateurs sur les embarcations de pêche	191	210	231	254	279	1 165
32. Appuyer et suivre les unités de transformation de cannes en Ethanol existantes	3 876	4 263	4 689	5 158	5 674	23 660
33. Surveiller et lutter contre les maladies animales et les zoonoses	500	4 000	3 000	3 000	3 000	13 500
34. Appuyer l'amélioration des pâturages	350	7 000	9 800	12 600	15 400	45 150
35. Appuyer l'amélioration de l'accès à l'eau pour la production animale	50	900	900	900	900	3 650
36. Multiplier les centres de production de matériels génétiques animaux	309	5 250	2 990	1 760	-	10 309
37. Créer des Centres de formation en élevage	2 000	4 000	-	-	-	6 000
38. Réhabiliter et/ou construire des infrastructures d'élevage	-	2 200	1 750	4 050	-	8 000
39. Réhabiliter les marchés artisanaux	150	165	182	200	220	916
40. Créer la chambre du métier et du savoir-faire (artisanat)	120	132	145	160	176	733
41. Mettre en Ouvre un programme de Construction, réhabilitation, entretien périodiques des Routes Nationales (RN)	216 728	1 421 739	2 072 011	2 406 702	2 244 954	8 362 134
42. Mettre en Ouvre un programme de Construction, réhabilitation, entretien périodiques des Routes Rurales (RR)	115 600	185 600	266 400	342 600	365 600	1 275 800
43. Mettre en Ouvre un programme optimisé d'entretien courant du réseau routier	50 500	75 750	90 900	109 080	130 900	457 130
44. Activités connexes et institutionnelles : Comptage routier, Relevé de la consistance du réseau, Contrôle des charges routières, ...	14 500	22 300	24 700	20 300	18 700	100 500
45. Construire la nouvelle route voie express Alarobia Ivato	70 200	140 500	-	-	-	210 700
46. Construire des Flyover à Antananarivo	10 000	12 000	14 400	17 280	-	53 680

Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [4/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 3	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
47. Réaménager les carrefours de la Capitale	4 000	2 500	3 000	3 500	-	13 000
48. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Sofia	-	600	-	800	-	1 400
49. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Diana	-	-	300	-	700	1 000
50. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région d'Atsinanana	560	850	1 750	-	2 800	5 960
51. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région d'Atsimo Atsinanana	560	850	1 750	-	2 800	5 960
52. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région d'Androy	-	750	-	950	-	1 700
53. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région d'Atsimo Andrefana	-	350	500	-	1 100	1 950
54. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de SAVA	-	260	400	-	700	1 360
55. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Vatovavy	-	-	400	-	800	1 200
56. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Betsiboka	-	-	300	-	700	1 000
57. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Menabe	-	-	400	-	850	1 250
58. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région d'Amoron'i Mania	-	-	300	-	700	1 000
59. Réhabiliter une route d'intérêt régional pour la Région de Haute Matsiatra et d'Ihorombe	-	-	300	-	700	1 000
60. Construire des marchés à vocation économiques prioritaires	1 900	-	-	-	-	1 900
61. Construire ou réhabiliter ou moderniser des/les Hôtels de Ville " "	-	350	500	-	1 100	1 950
62. Construire des gîtes d'étapes dans les chefs-lieux de région	-	240	-	-	-	240
63. Réhabiliter les bâtiments des 39 circonscriptions(Domaines/ Topo)	-	-	3 150	-	-	3 150
64. Réaliser les activités inscrites dans le projet LALANKELY II	-	-	-	-	320	320
65. Aménager l'aérodrome de Sainte Marie	1 000	-	-	-	-	1 000
66. Réhabiliter de l'aéroport d'Arivonimamo	-	600	1 500	-	-	2 100
67. Réhabiliter l'aéroport de Fianarantsoa et Ihorombe	840	1 500	-	2 000	-	4 340
68. éhabiliter l'aéroport de Mahajanga	-	-	900	-	-	900
69. Réhabiliter l'aéroport d'Antsiranana	560	1 250	1 680	1 750	-	5 240
70. Réhabiliter l'aéroport de Maroantsetra	2 500	-	-	-	-	2 500
71. Réhabiliter l'aéroport de Mananara Nord	750	-	-	-	-	750
72. Réhabiliter l'aéroport de Morondava	1 600	-	-	-	-	1 600
73. Réhabiliter l'aéroport d'Ambatondrazaka	-	7 000	-	-	-	7 000
74. Réhabiliter l'aéroport de Besalampy	-	6 000	-	-	-	6 000
75. Réhabiliter l'aéroport de Sambava	-	4 750	-	-	-	4 750
76. Aménager les aires aéronautiques de l'aérodrome de Maroantsetra	71	-	-	-	-	71
77. Réhabiliter la piste de l'aérodrome d'Antsirabe	356	-	-	-	-	356
78. Réhabiliter l'aéroport de Toliara	-	3 500	-	-	-	3 500
79. Réaménager l'aéroport d'Ivalo	63 360	63 360	63 360	63 360	63 360	316 800
80. Réaménager l'aéroport de Nosy Be	130 400	130 400	130 400	130 400	130 400	652 000
81. Réaménager l'aéroport de Tolagnaro	-	-	240 000	-	-	240 000
82. Réaménager l'aéroport de Antsiranana	-	-	120 000	-	-	120 000
83. Aménager les aires aéronautiques de l'aéroport de Toamasina	-	-	124 800	-	-	124 800
84. Réhabiliter et aménager le port d'antif (Ambanja)	2 760	-	-	-	-	2 760
85. Réaménager le port de Toamasina	-	275 625	275 625	275 625	275 625	1 102 500
86. Réaménager les ports de Toliara et de Mahajanga	3 000	13 650	13 650	13 650	13 650	57 600
87. Entretien du canal des Pangalanes	850	250	250	250	250	1 850
88. Réhabiliter les ports secondaires (Ambilobe, Maintirano, Vohemar, Soanierana Ivongo, Sainte-Marie et Manakara)	76 800	76 800	76 800	76 800	76 800	384 000
89. Réhabiliter le port d'Antsiranana	-	-	120 000	120 000	120 000	360 000
90. Réhabiliter le port fluvial de Mananjary	-	400	600	900	-	1 900
91. Réhabiliter le viaduc de SAHASINAKA	12 640	12 640	-	-	-	25 280
92. Réhabiliter les voies ferroviaires (réseaux Sud et Nord)	36 664	20 000	20 000	20 000	20 000	116 664
93. Construire/réhabiliter les gares routières des grands axes routiers	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
94. Construire des logements sociaux 2015: 2 régions (Analamanga, Atsinanana) 2016: 5 régions (Boeny, Vakinankaratra, Diana, Haute Matsiatra , Alaotra Mangoro) 2017: 5 régions(Atsimo Andrefana, Anosy; Amoron'i Mania, Iho	109	8 908	13 558	13 558	13 558	49 691
95. Réhabiliter les rues des 22 chefs-lieux de Régions	2 800	4 000	7 500	-	14 300	28 600
96. Redynamiser SIRAMA DE BRICKAVILLE ET DE NOSY BE	250	400	130	-	-	780
97. Redynamiser SECREN	7 000	12 000	20 000	25 000	-	64 000



Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [5/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 3	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
98. Redynamiser SIRANALA / SUCOCOMA	10 000	30 000	30 000	-	-	70 000
99. Redynamiser SIDEMA / 16 REGIONS	-	200	300	500	-	1 000
100. Construire la maison de l'OMAPI au niveau centrale et dans six régions						
101. Redynamiser IMI et l'étendre dans 6 régions de Madagascar	-	-	1 500	1 000	500	3 000
102. Relancer le CMCS	1 000	1 000	1 000	-	-	3 000
103. Reformuler et assainir la gestion de la JIRAMA	36 990	270 080	351 104	456 435	593 366	1 707 975
104. Revitaliser la JIRAMA	133 438	21 001	27 301	35 492	46 139	263 371
105. Rendre compétitif et concurrentiel la compagnie Air Madagascar	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000
106. Normaliser la fourniture d'énergie électrique et accéder à une énergie électrique de qualité durable	20 543	24 651	-	-	-	45 194
107. Mettre en Ouvre le projet d'électrification rurale et urbaine	-	12 345	16 049	20 863	27 122	76 379
108. Développer les lignes de transport d'énergie électrique	-	6 615	8 600	11 179	14 533	40 927
109. Promouvoir les Energies Renouvelables et Développer les Projets d'aménagement de sites Hydroélectriques	-	75 020	97 526	126 784	164 819	464 149
110. Identifier et mettre en Ouvre les projets de développement des Energies Renouvelables et les sites pilotes biogaz	360	480	600	720	1 200	3 360
111. Rénover et moderniser les infrastructures relais existantes pour supporter de façon adéquate et avec une bonne qualité les services audiovisuels	6 283	5 931	6 033	6 583	10 724	35 553
112. Construire des sites techniques de l'Audiovisuelle	5 452	5 143	5 229	5 704	9 317	30 845
113. Acquérir des matériels techniques pour les stations Radio et Télévision Nationales	3 792	3 567	3 620	3 948	6 503	21 429
114. Améliorer et remplacer progressivement tous les systèmes de télécommunication et technologiques analogiques par des systèmes numériques	5 422	7 413	8 857	9 815	13 893	45 399
115. Opérationnaliser l'ARTEC	200	100	100	100	100	600
116. Elaborer et mettre en Ouvre le Programme Communes Numériques	800	1 923	2 116	2 308	2 500	9 647
117. Mettre en place des Points d'accès TIC au service de l'Education (lycées, collèges)	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	12 500
118. Mettre en place et entretenir les infrastructures de télécommunication	5	1	1	1	1	9
119. Mettre en place l'Autorité de Régulation du Secteur Postal (ARSP)	100	20	-	-	-	120
120. Mettre en place de l'Agence de Développement du Numérique (ADN)	50	20	20	20	20	130
121. Procéder à l'extension de l'IMAILAKA Télé Education	1 000	1 306	1 436	1 567	1 697	7 005
122. Mettre en place l'Observatoire du Numérique	65	75	90	106	121	457
123. Mettre en place des vitrines numériques auprès des grandes écoles de télécommunication	1 000	60	60	60	60	1 240
124. Mettre en place des Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) dans les agences postales	174	522	174	-	-	870
125. Multiplier des points de contacts postaux	731	961	408	408	408	2 915
126. Valoriser les espaces de solidarité	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	9 000
127. Mettre en place et rendre opérationnel les guichets fonciers Régions : Amoron'i mania, Bongolava, Boeny et Analamanga Régions : DIANA, Atsinanana, Itasy,	43	43	43	43	43	215
128. CATI (Centre d'Appui à la Technologie et à l'Innovation)	220	200	250	235	135	1 040
129. Promouvoir et soutenir l'industrialisation rurale	1 000	1 500	1 500	1 400	1 250	6 650

Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [6/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 4	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
1. Instaurer un système d'information sanitaire efficient	14 757	12 753	13 134	13 312	15 272	69 227
2. Rendre fonctionnel et accessible les infrastructures sanitaires, les matériels et équipements, les intrants de santé	8 655	8 096	8 020	8 080	8 314	41 166
3. Mettre à disposition des Centres Hospitaliers des plateaux techniques aux normes	10 039	11 899	11 880	11 895	11 954	57 666
4. Transformer les CHR1 en CHR2 (réhabilitation, matériel, équipements et intrants)	18 817	22 816	24 122	25 479	26 786	118 020
5. Augmenter la couverture en consultation prénatale et post-natale	18 817	22 816	24 122	25 479	26 786	118 020
6. Augmenter la couverture en Centres SONU opérationnels	14 112	17 112	18 092	19 109	20 089	88 515
7. Assurer la prise en charge des PVVIH	17 763	23 040	27 986	32 931	37 877	139 597
8. Assurer la prise en charge correcte des cas de paludisme confirmé	17 585	15 709	15 766	14 786	15 510	79 357
9. Assurer la qualité des services DOTS et de la prise en charge des TB-MR	3 712	4 459	3 896	3 807	6 639	22 514
10. Renforcer le dépistage et la prise en charge de la tuberculose chez les enfants, en milieu carcéral et dans les zones à risque	2 253	2 875	2 193	1 965	2 171	11 457
11. Maîtriser la prévention et la prise en charge intégrée des maladies émergentes, ré émergentes et négligées	19 104	22 380	22 992	23 181	14 440	102 097
12. Renforcer le système d'alerte précoce et la capacité de ripostes aux urgences et catastrophes	7 871	9 562	10 816	12 420	13 388	54 058
13. Renforcer le dépistage et la prévention des MNT	3 869	3 586	3 638	3 738	3 860	18 690
14. Renforcer la prise en charge correcte des MNT	8 025	7 750	7 839	8 022	8 020	39 657
15. Mettre à l'échelle les structures de prise en charge de la malnutrition aiguë à tous les niveaux (CRENI, CRENAS et CRENAM.)	3 080	3 770	4 463	5 163	6 066	22 542
16. Construire des locaux pour usages de bureau	750	600	600	600	-	2 550
17. Renforcer la capacité de la structure de coordination	1 258	1 270	1 283	1 296	1 309	6 416
18. Redynamiser / Mettre à l'échelle des sites de nutrition communautaire	1 266	2 196	2 018	1 550	1 680	8 710
19. Subventionner les sites et les apprenants	302	478	694	988	1 449	3 911
20. Renforcer les compétences des agents centraux et des STD en ASAMA, AFID et SMT	114	228	516	516	548	1 922
21. Construire et équiper de nouvelles salles de classe	34 441	37 934	37 934	37 934	37 934	186 177
22. Aménager de salles de classe existantes pour le préscolaire	4 000	4 000	4 000	4 000	4 000	20 000
23. Redynamiser les Centres de Ressources Pédagogiques (CRP)	1 769	1 769	1 769	1 769	1 769	8 844
24. Ouvrir de nouveaux CRP au niveau des communes enclavées	-	500	500	600	680	2 280
25. Construire et réhabiliter les CRINFP	500	500	500	-	-	1 500
26. Doter les CRINFP de salles spécialisées (labo de langues, espace numérique)	-	900	900	1 260	1 440	4 500
27. Mettre en place un nouveau système d'internat au niveau des lycées de référence ou p !le	2 068	2 112	2 156	2 200	2 244	10 780
28. Créer de nouveaux centres de type ASAMA pour les enfants de 12 à 15 ans	1 750	1 750	1 750	1 750	1 750	8 750
29. Réhabiliter/reconstruire des salles de classe	55 355	55 355	55 355	55 355	55 355	276 775
30. Mettre en place des écoles des parents	165	750	750	750	750	3 165
31. Doter les établissements scolaires de latrines	900	900	900	900	900	4 500
32. Equiper des salles de classe	2 650	2 896	2 884	3 555	3 750	15 734
33. Doter les encadreurs locaux (Chefs et Conseillers pédagogiques) de motos	11 063	-	-	-	-	11 063
34. Renforcement du système d'information	1 866	501	450	420	400	3 637
35. Doter les différentes structures de matériels informatiques requis	180	180	180	180	180	900
36. Sécuriser les domaines scolaires	908	908	908	908	908	4 540
37. Créer et/ou réhabiliter les Etablissements de l'ETFP	3 880	4 500	5 100	5 700	6 300	25 480
38. Doter le MEETFP et les établissements ETFP d'équipements (véhicules, moto, équipements didactiques, etc)	3 525	4 200	4 900	5 300	5 800	23 725
39. Créer des incubateurs d'entreprises au sein des universités	1 000	1 150	150	150	150	2 600
40. Mettre en place l'Université Numérique de Madagascar UNuM	281	181	113	113	113	800
41. Construire Des infrastructures d'accueil du système LMD	3 000	3 500	4 000	2 000	2 500	15 000
42. Améliorer hygiène et assainissement	1 674	1 744	600	600	600	5 218
43. Construire/ Réhabiliter les infrastructures sportives et culturelles des universités	600	600	600	600	600	3 000
44. Créer la Fédération Malgache du Sport Universitaire	10	10	10	10	10	50
45. Construire de nouvelles infrastructures en eau potable	76 576	85 796	96 973	109 827	118 722	487 894
46. Doter des communes de latrines institutionnelles	914	1 868	2 890	2 125	771	8 568



Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [7/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 4	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
47. Promouvoir les règles d'Hygiène	2 706	2 782	2 860	2 940	3 020	14 308
48. Améliorer le système de base des données SE&AM II et la mise à jour des données	943	1 055	1 182	1 324	1 803	6 307
49. Doter le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène de moyen technique, financier et humain	948	1 061	1 189	1 331	1 813	6 342
50. Réhabiliter les points d'eau des infrastructures en AEP plus de 10 ans	17 977	34 675	40 214	46 640	62 170	201 676
51. Améliorer le système d'adduction d'eau potable en milieu rurale en construisant des bornes fontaines et des puits.	1 200	4 500	6 000	7 500	7 500	26 700
52. Restaurer des infrastructures de base tels que : WC, lavoirs et blocs sanitaires	800	3 000	4 000	5 000	5 000	17 800
53. Développement de l'accès aux infrastructures d'assainissement	4 570	4 570	8 568	-	-	17 707
54. Construire des infrastructures d'Assainissement pour développement de l'accès	471	942	-	-	-	1 414
55. Doter des écoles de blocs sanitaires	2 549	5 292	8 180	5 998	2 256	24 275
56. Doter des CSB de blocs sanitaires	571	1 185	1 831	1 342	497	5 426
57. Doter le MCA d'infrastructures administratives	-	400	500	700	1 000	2 600
58. Créer une base de données culturelle	120	-	-	-	-	120
59. Donner aux artistes un espace pour montrer leur savoir faire	900	667	-	-	-	1 567
60. Construire et doter en équipements des Maisons des jeunes et des sports	2 500	7 500	7 500	10 000	10 000	37 500
61. Doter en installations sportives rurales suivant l'initiative Infrastructures sportives pour tous""	350	350	350	350	350	1 750
62. Construire de complexes sportifs urbains	-	6 000	6 000	12 000	12 000	36 000
63. Construire, installer et équiper des antennes de TAFITA et de l'ANS	240	480	480	240	-	1 440
64. Construire des infrastructures spécialisées pour le sport-étude	500	1 000	1 500	2 000	2 000	7 000
65. Ouvrir un central d'achat et des unités de distribution des matériels et équipements de jeunesse et des sports	500	1 000	2 000	1 500	1 000	6 000
66. Réhabiliter et mettre aux normes des infrastructures de l'Académie Nationale des Sports	100	6 000	-	-	-	6 100
67. Réhabiliter et mettre aux normes des infrastructures du Centre Régional de la Jeunesse et des Sports (CRJS) de Toamasina	-	1 000	2 000	-	-	3 000
68. Réhabiliter et mettre aux normes des infrastructures de l'Institut National de la Jeunesse à Carion (Antananarivo)	-	100	200	-	-	300
69. Doter en équipements adéquats aux groupements sportifs et associations des jeunes en vue de renforcement de capacité	200	600	800	1 200	-	2 800
70. Construire le bâtiment pour le Conseil National de l'Education Physique et la Science du Sport (CNEPSS)	300	-	-	-	-	300
71. Doter en équipements et installations en vue de la mise en Ouvre des réformes de l'EP au niveau des Districts-Pilotes	-	1 200	1 200	1 200	1 400	5 000
72. Doter en équipements de base dans la promotion des écoles de sport (polyvalentes de base, spécialisées)	250	500	500	500	750	2 500
73. Doter en équipements les centres régionaux et urbains du Sport-étude	30	60	90	90	90	360
74. Construire et équiper le Centre national du Sport-Etude	240	240	240	240	240	1 200
75. Appuyer la construction des académies sportives spécialisées pour des disciplines sportives	-	800	1 600	1 600	1 600	5 600
76. Doter en équipements les villages modèles en matière de paix et de développement durable sous le leadership des jeunes	450	1 800	1 800	1 800	1 620	7 470
77. Rehausser les structures d'intervention du MPPSPF	150	165	182	200	220	916
78. Redynamiser des réseaux de protection de l'enfant	465	512	563	619	681	2 839
79. Réhabiliter, réorienter/ redynamiser les centres de rencontres et de loisir pour les personnes âgées	200	220	242	266	333	1 261

Plan d'Investissements Publics Prioritaires (PIPP) [8/8]

Coût (en million d'Ariary)

OBJECTIF STRATEGIQUE 5	2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	TOTAL
1. Développer des projets locaux REDD	250	-	-	-	-	250
2. Promouvoir le Mécanisme de Développement Propre	250	300	250	250	300	1 350
3. Rechercher et développer les équipements de cuisson	-	497	683	887	1 153	3 220
4. Renforcer les capacités des laboratoires sur l'environnement	100	3 500	300	250	250	4 400
5. Créer des AMP	250	250	250	250	250	1 250
6. Mettre en place des Aires Marines Protégées à gestion communautaire (ZCBS, AMP, etc.)	400	440	484	533	586	2 443
7. Contribuer à la mise en place des aires protégées continentales	110	110	110	110	110	550
8. Mettre en place d'un village de pêcheurs pilote intégré (adduction d'eau, panneau solaire, maison à , normes anticycloniques, etc)	4 215	4 217	16 860	25 290	33 720	84 302
9. Mettre en place et faire fonctionner les systèmes d'information nationale sur les risques	69	58	-	-	-	127
10. Protéger les coraux	100	110	122	134	147	613
11. Protéger et restaurer les mangroves	1 000	1 100	1 210	1 331	1 465	6 106
12. Démarrer l'installation du centre régional de fusion des informations maritimes (crfim) et le faire monter en puissance	2 850	866	953	1 048	1 153	6 869
13. Mettre en place des Postes avancés de surveillance côtière	4 476	6 714	6 714	6 714	6 714	31 332
14. Mettre en fonctionnement les postes avancés déjà existants pour la répression des trafiques et exploitations irrationnelles des ressources naturelles (Aires Protégées, Réseaux fluviaux, etc.)	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
15. Appuyer le BNGRC et les structures décentralisées à la mise en place de centres opérationnels de gestion des risques et des catastrophes au niveau décentralisé (22 Régions)	400	1 200	2 400	2 400	2 400	8 800
16. Déployer le corps de protection civile par la création d'autres unités régionales	2 500	5 000	10 000	10 000	15 000	42 500
17. Appuyer les communes et les secteurs sur le plan techniques et/ou équipements pour faire face aux aléas	58	92	104	104	115	472
18. Acquérir des équipements informatiques et des moyens de communication (Internet haut débit) pour tous les Services Interrégionaux	1 500	400	-	-	-	1 900
19. Equiper les systèmes d'observation de réseau de RADAR , profileur de Vent et autres matériels de précision pour mesurer l'état de l'atmosphère et de la mer, la détection d'orage/foudre, l'annonce de crues et de	20 000	5 000	2 000	2 000	2 000	31 000
20. Doter en matériel technique les agents de contrôle	2 000	-	-	-	-	2 000
21. Développer des outils de communication visuelle de prévention et de mitigation	200	400	400	400	400	1 800





Acronymes et Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
CSPI	Comité Stratégique pour la Priorisation des Investissements
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
ETO	Equipe Technique Opérationnelle
FMI	Fonds Monétaire International
GDS	Groupe de Dialogue Stratégique
INSTAT	Institut National de la Statistique
IGM	Institut de Gemmologie de Madagascar
IRR	Initiative à Résultats Rapides
MEP	Ministère de l'Economie et du Plan
ODD	Objectifs de Développement Durable
OGT	Opération Générale de Trésor
OSC	Organisation de la Société Civile
PGE	Politique Générale de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
PIP	Programme d'Investissement Public
PIPP	Plan d'Investissements Publics Prioritaires
PMO	Paritra Malagasy zary Ohabolana
PND	Paikady Natao Dinasa - Plan National de Développement
PPP	Partenariat Public Privé
PRD	Plan Régional de Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PUP	Programme d'Urgences Présidentielles
RPI	Ressources Propres Internes
SE/ETO	Secrétariat Exécutif de l'Equipe Technique Opérationnelle
SGSEOR	Schéma Global de Suivi-Evaluation Orienté vers les Résultats
SNDS	Stratégie Nationale pour le Développement de la Statistique
SNISE	Système National Intégré de Suivi-Evaluation
SNLCC	Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption
STD	Service Technique Déconcentré
TBD	Tableau de Bord sur le Développement
UE	Union Européenne

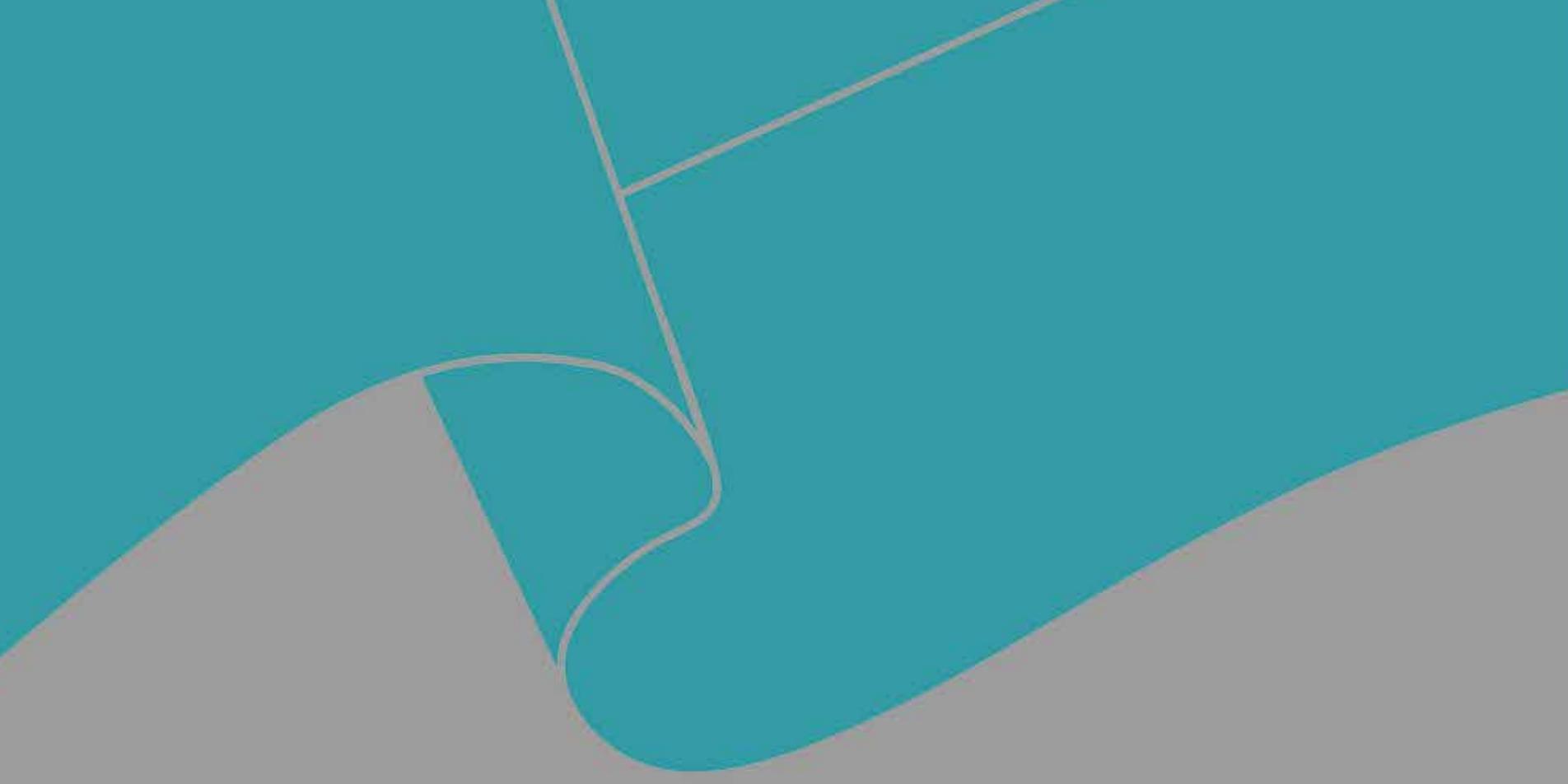
Merci à

RAVELONARIVO Jean
ABRAHAM Manjaka
ANDRIASHERIZO Rufin
ANDRIAMAHAZOSOA Ruphin Vonjy
ANDRIAMANATSOA Philibert Hervé
ANDRIAMANOHERA Lollita
ANDRIAMASINORO Charles
ANDRIAMIAHARISOA Nivo
ANDRIAMIAZA Phillippe
ANDRIAMITOMBO Emmanuel
ANDRIAMORIA Rija
ANDRIANALIZANDRY Joel Sabas
ANDRIANARIVELO Rado
ANDRIANARY Nivonavalona
ANDRIANATOANDRO Lalaina
ANDRIANENTENAINA Gabriel
ANDRIANJAFIMAHERY A.
ANDRIANJANAKA Mandrindra Albert
ANDRIANJANAKA Rémy Vincent
ANDRIANOELINA Miaro-Zo
ANDRIANOELISON José
ANDRIATSARAFARA Lalaharizaka
ANDRIATSITOAINA Arison Rivo
ANDRIAMANJARA Mauricia
ANTILAHY
BETOTO Clément Fabrice
BEZAKA Brutho
BOTOMAZAVA Michel
BRECHARD Luc Loyola
CHARLES
Chef d'escadron RABEMANANTSOA
Col ANDRIAMBOAVONJY
Col RATEFINIAINA Sylvain
Crédits Photo: ORTANA
Crédits Photo: Karim Nari - ONTM
RABIALAHY Jean Rostand
DOLSAINA Guy Arvely
Dr TSIMOAHA
Dr ZAFITASONDRY M.
EMILSON Fidèle
ERIKA Paul
FELANJANAHARY Hanitra Pasquette
FIANDRAZA
FILAHARA Claude N
FRANCK Patrik
Gal Charles RAMBOLARSON
Gal RANDRIAMIANDRISOA Edelin
GB FIDERA Nicolas
GB RATELO André
GB TSIRIVELO Nicoles
GBR RAKOTOARIMANANA T.
GDI-SEE
GIC SOLONIRINA
GILBERT Romain
HERIMANDIMBY Vestalys
HOLEDE Bin Issouf
INJERONA F.
JACQUELIN Elizara
JAOFERSON Hary Niry
JAONOSY Juslin
JENNY angelina
JOHANESA Fernand
JONASY Joelson
JOROMANANTSOA Haniela

JOSVAH RABIAZA
JULSON Jonah
LADISLAS Victor
Lalaina ANDRIANAMELASOA
LANANA Marcelle Claudia
LEMAIRE NICOLE
MAEVALAZA
MAFILAZA Victor
MALO Benoit
MAMY Harisolo Amédeé
MAROVELO Patrick
MOUNIBOU Patrick
NASOLO VALIAVO Vanf
NOBELISEN Robert
NOROMAHEFA Harifetra
RABARY Mamiolison
RABARY Patrick
RABEARIVONY Zo Lalaina
RABEARIVONY Andrianina
RABEFITIA Zo
RABEMANANJARA Raymond
RABEMANANTSOA Erika
RABENANDRASANA Hery
RABENANDRASANA Teophil
RABENANTOANDRO Oly
RABENEFITRA Henri
RABENITANY Yvannie
RABENORO Mireille
RABETOKOTANY Balsama
RABETOKOTANY Vonjihasina
RABETRANO Rivo
RABOTOMANANA Hubert
RAFANOMEZANTSOANANTENAINA E.
RAFARALAHIMBOA Andriamihaja C.
RAFARAMALALA Florence Isabelle
RAFENOMANANA
RAFIDISON Richard
RAFIDISON Jérôme
RAFIDY Josielle
RAFIRINGA Eric
RAHAINGONJATOVO Vimbina
RAHAJANIRINA Christiane
RAHARIJAONA Odile
RAHARIMANARIVO Naivo A.
RAHARINOMENA Fanja
RAHARISOLONIRINA Christian
RAHARIVELOARIMIZA Samuëline
RAHARIVOLOLONA Mamisoa
RAHARIZATOVO Gilbert
RAHOLIJAO Nirivololona
RAJAONARISON Valiha
RAJAONARIVO Marc Haja
RAJAONARY Andrianasolo
RAJAONSON Bienvenu
RAJERISON Henri
RAJERISON Sylviane
RAJOELINA Aro
RAKOLOLAHY Charles Clément
RAKOTOARIMANGA Tovahery
RAKOTOARISOA Marie Jean Lucien
RAKOTOARISOA Tantely
RAKOTOARISON Ravoavimanampisoa
RAKOTOARIVELO Havoson Nirina
RAKOTOMALALA Vincent de Paul
RAKOTOMANANA Honoré
RAKOTOMANANKIAFARANA T. Joël
RAKOTOMANANTSOA Nirina

RAKOTOMANGA Andrianjohary
RAKOTOMANGA Josés
RAKOTOMANGA Soloalitia
RAKOTONANDRASANA Velonjara
RAKOTONDRAINIBE Seheny Malala
RAKOTONDRAVONY Emmanuel
RAKOTONIAINA Noromalala
RAKOTONINDRINA Heriniaina Angelo
RAKOTONIRANA OPERMAN
RAKOTONIRINA Eugène
RAKOTONIRINA Fanantenana
RAKOTONIRINA Miarisoa Patricia
RAKOTOSALAMA Zefania
RAKOTOSON Sitraka
RAKOTOVAO Sendra
RAKOTOZAFY Voahangy
RALAINIRINA PAUL RICHARD
RALAIVAO ANDRY
RALAIVAOARISOA Josiane L
RALAIZANDRINY Louis Faustin
RAMAMOSA Frand
RAMANANJOMA Andry Nirina
RAMANANTSOA Gabriel
RAMANANTSOA Marcel
RAMANANTSOA Nirinamihamina
RAMANANTSOA ROGER
RAMAROLAHIVONJITIANA Frédéric Joël
RAMAROSAONA Franck
RAMAROSON Jean Jacques
RAMAROSON Nirina
RANAIVO Charles D
RANAIVOARISON Adrien Drouot
RANAIVOMBOLA Johariniaina
RANAIVONIRINA Jean Yves
RANAIVOSON David
RANAIVOSON Irène
RANDRIAMAHALEO Rivo Arilanto
RANDRIAMANALINA Julot Herman
RANDRIAMANAMPISOA Ernest
RANDRIAMASINA Christin
RANDRIAMARO Zo
RANDRIAMBOLOLONA Mananjara
RANDRIAMIADANA Bodo Haingomalala
RANDRIAMIANDRISOA Roger Claude
RANDRIAMIARINA Yveline Anne-Marie
RANDRIANAIVOARIVONY Nambinina
RANDRIANAMBININA Celestin Emmanuel
RANDRIANANTENAINA Fenohery
RANDRIANARIVONY Tsiory
RANDRIANASOLOARIMANANA Tiana
RANDRIANAVANANARIVONY
RANDRIANJAFININDRINA Jean Roger
RANOROHARISOA Tiavina
RAOLIJAONA Adrien
RASAMOELINA Mahefason
RASOAMANANJARA Fy
RASOAMANANJARA Hanitra
RASOAMIARAMANANA Nick
RASOANAIVO Alisoa
RASOANOROVELO Maminirainy
RASOARIVELO Simona
RASOLDIER IDA Noro
RASOLONDRAIBE Marcellin FREDERIC
RASOLONDRAIBE Ralph
RASOLONJATOVO Hasina
RATIARISON Njaka Herimanina
RATOMBO Serge André

RATORAKARIVO Jean B
RATOVELO Romule L
RATOVONIAINA Thierry Emmanuel
RATOVOSON Edouard
RATOVOSON John
RATRIMOARIVONY Mialy
RATSARAHEVITRA
RATSIMANDRESY Alfredo Jerry
RATSIMBARISON Evelyne
RATSIMISARAKA Thélesphore
RAVAOMIALITIANA H
RAVELO Filana
RAVELOARIJAONA Bellarmain
RAVELOHARILALA Georgine
RAVELOJAONA Rita
RAVELONANDRO José
RAVELOSON Olinirina
RAVETSONIDASY Kelly
RAVOMANANA Vincent
RAVONIMIARINTSOA Fleurette
RAZAFIARISON Andrianavalomanana
RAZAFIMAHANDRY J.C
RAZAFIMANANA Eva
RAZAFIMANANTSOA Tafita
RAZAFIMANDIMBY Heriandry
RAZAFIMANDIMBY Patrick
RAZAFIMANDIMBY Ulrick
RAZAFINDRAINIBE Princy
RAZAFINDRAKOTO Lanto
RAZAFINDRAKOTO Voahangy
RAZAFINDRAZAKA Emmanuel
RAZAFINIMANANA Jerry
RAZAFINTSALAMA Alain Pierrot
RAZAHAPARAHY Faly
RAZAIARIMANANA Beke
RAZAKANAIVO Eugene
RAZANADRASANIRINA Geneviève
RAZANAJATO Mialy Lanto
RAZANAMASY Voninavoko
RAZANASETA Joséphine
REBOZA Julien
RIVOARIMANANA Tahiry
RIZIKY
ROBINARY Andritiana
ROMEO Saké
SAFIA
SAID AHAMAD JAFFAR
SAMBANY Ruffin
SAORY Christian
SOLOARIVONY Nadette
SOLONIRINA Manitrarivo
TALATA Michel
TATA Rémy Ernest
THEODORET
TOKELY Justin
TOMARIELSON Christian Espérant
TSIAREKE
VELOMARO L. Faustin
VELOMITA Ferdinand
VELOMPANAHY Aristide
VELONDRAZA Karl
VELOTSARA Marcel
VOLOLONTSOARIMANANA H. Olga
ZAFIMAHITA
ZAFIMARO Lucien
ZARANIAINA Ernest



PRIMATURE

Palais d'Etat de Mahazoarivo
Antananarivo - MADAGASCAR
www.primature.gov.mg